Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 45 SAINT-BONIFACE JEUDI 9 MARS 1978

LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

Les modifications principales

"La Chambre des communes adoptait, le 16 décembre 1977, le projet de Loi C-5 qui a apporté des modifications importantes à la Loi électorale du Canada", a informé M. Jean-Marc Hamel, Directeur général des élections, lors de son passage à Winnipeg la semaine dernière. Bien que ces modifications ne devraient normalement s'appliquer que six mois après l'adoption du projet de Loi, afin de permettre au Directeur général des élections d'apporter les changements nécessaires à leur mise en application, le Directeur général s'est tout-de-même engagé auprès du Parlement à compléter ce travail de préparation dans environ trois mois après l'adoption du projet de Loi C-5.

"Les principales modifications contenues dans le projet de Loi C-5 sont de quatre catégories: fonctions et responsabilités des officiers d'élection; enregistrement des partis politiques et dépenses d'élection; modifications diverses et règles électorales spéciales, a expliqué M. Hamel. Les électeurs ne seront plus requis d'indiquer leur occupation sur les documents d'élection et de ce fait, le nombre de plaintes déposées dans le passé diminuera. Auparavant, les recenseurs urbains devaient porter un insigne et dorénavant, ils se verront émettre et devront porter une carte d'identité. Le président d'élection et le secrétaire d'élection peuvent maintenant présenter des demandes sous serment au réviseur pour faire inscrire des noms d'électeurs sur la liste électorale". En d'autres mots, le président ou secrétaire d'élection peu maintenant agir comme agent d'un électeur qui désire faire inscrire son nom sur la liste officielle par le réviseur. L'électeur devra cependant se présenter personnellement devant l'un d'eux et remplir un document, l'autorisant à agir comme son agent. "Les bureaux ordinaires étaient auparavant ouverts de 8h à 19h, heure solaire. La Loi ne fera maintenant mention que d'heure locale plutôt que d'heure solaire. Les bureaux de scrutin ouvriront à 9h pour fermer à 20h, heure locale."

"Si l'identité d'un électeur est mise en doute au bureau de scrutin, il pourra présenter des pièces d'identité qui devront être jugées satisfaisantes par le Directeur général des élections. Dans le passé, l'électeur devait prêter serment dans les mêmes circonstances. Au moins un bureau spécial de scrutin par circonscription devra avoir accès de plain-pied (sans difficulté d'accès). L'électeur frappé d'incapacité physique ne disposait pas de cette facilité dans le passé. Lorsqu'un électeur a les qualités requises pour voter à un bureau spécial et qu'il lui est nécessaire d'avoir accès de plain-pied, cet électeur peut, si le bureau spécial en question n'offre pas d'accès de plain-pied, obtenir du président d'élection, un certificat de transfert lui permettant de voter à un bureau spécial qui offre cette facilité. Ce changement provient de la législature néo-zélandaise," a souligné Jean-Marc Hamel.

ENREGISTREMENT DES PARTIS POLITIQUES ET DEPENSES D'ELECTION

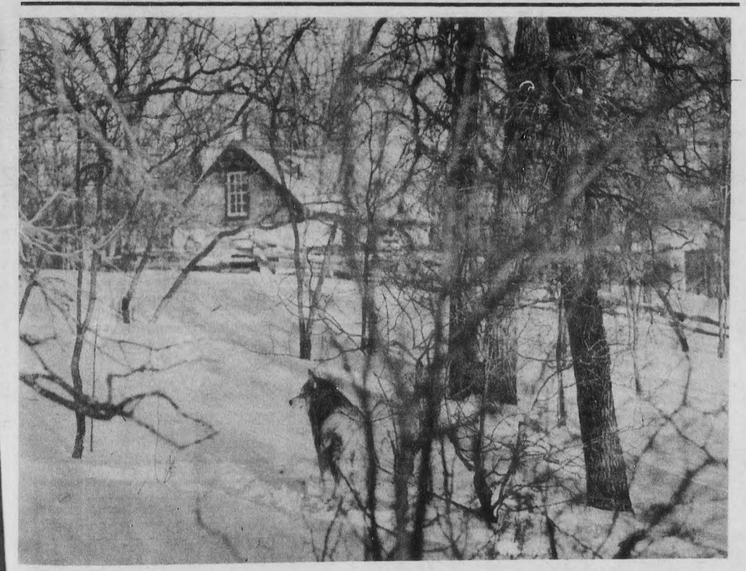
"L'enregistrement d'un parti politique n'entrera en vigueur que le lendemain de la journée où, à une élection générale, le parti aura des candidats officiellement présentés dans cinquante circonscriptions, pourvu que la demande d'enregistrement ait été reçue au moins soixante jours avant l'émission des brefs à cette élection générale et que les cinquantes candidats aient été officiellement mis en candidature au trentième jour avant le jour du scrutin à cette élection. Auparavant, l'enregistrement d'un parti politique entrait en vigueur le jour de l'émission des brefs à l'élection générale suivant la demande d'enregistrement".

"Lorsque le total des revenus d'un candidat est plus élevé que le total des dépenses qu'il a dû faire en rapport avec l'élection, l'excédent doit être remis à l'association locale ou nationale du parti enregistré qui a parrainé le candidat ou, dans tout autre cas, au Receveur Général du Canada. Cette modification prévoit une façon de disposer d'un excédent après que toutes les dépenses ont été payées."

MODIFICATIONS DIVERSES

"Les dispositions spéciales quant au lieu de résidence ordinaire dont jouissent les travailleurs temporaires à une élection générale, s'appliquent dorénavant aux étudiants qui occupent un emploi rénuméré entre les périodes académiques.

[Suite en page 4 - LA LOI ÉLECTORALE]



L'hiver est encore bien là et Radio-Canada en a profité pour tourner un film intitulé "LE RÉVEILLON DU VIEUX LABOUCANE", écrit par Jean-Guy Roy et Claude Dorge du Cercle Molière. L'émission, tournée sur la ferme de Raymond Bérard, à Saint-Pierre-Sud, sera diffusée durant le temps des Fêtes, sur les ondes du réseau national. [Voir texte en page 10]

Dans "l'affaire" du "déménagement" de Saint-Boniface à Saint-Vital, LA LIBERTÉ donne cette semaine la parole aux conseillers directement impliqués. Leurs commentaires se trouvent en page 2, dans la section IDÉES.

Le but des personnes qui font LA LIBERTÉ, c'est de la faire du mieux possible. Un beau principe qui, pour des raisons parfois indépendantes de la bonne volonté, est battu en brèche à l'occasion. Alors pourquoi les lecteurs n'apporteraient-ils pas - en jouant - leur contribution au journal. Comment? Voyez page 5.

Collège Universitaire de Saint-Boniface
CUSB

CONFÉRENCE DE MESSIEURS LES MINISTRES FÉDÉRAUX ANDRÉ OUELLET, JEAN CHRÉTIEN ET JOSEPH-P. GUAY

... voir page 12

idées

tribune-libre

Monsieur le rédacteur,

Saint-Boniface a non seulement, durant plusieurs années, joué un très grand rôle dans l'histoire de la ville de Winnipeg mais aussi dans celle de l'Ouest canadien. Il existe plusieurs raisons pour garder les services d'un greffier au 219, boulevard Provencher à Saint-Boniface, mais d'autre part, la garantie incorporée dans le "City of Winnipeg Act" est probablement la raison la plus importante. En n'ayant pas le bureau principal au 219, boul. Provencher, il sera nécessaire d'avoir deux bureaux, sans compter la duplication des services qui coûtera aux contribuables $100,000 par année, pour rien.

La majorité a décidé, après maintes délibérations et confrontations, que le bureau communautaire sera situé au 604, chemin Sainte-Marie. Je suis maintenant prêt à rester fidèle à cette décision mais quoi qu'il en soit, je crois qu'il sera de notre devoir de nous assurer que les services offerts au 219, Provencher ne seront pas éliminés et qu'il sera possible de se les prévaloir. De plus, le personnel du bureau du greffier, au 604, chemin Sainte-Marie devra être bilingue. Dans ce même bureau, la souscription devra se faire dans les deux langues et l'ambiance devra être celle d'un bureau communautaire bilingue qui devra s'appeler le bureau communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital.

Georges Provost, conseiller.
Quartier Langevin

Monsieur le rédacteur,

L'affaire d'abolir la langue et la culture françaises, traitée par le Comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital, est, selon moi, sortie de son cadre, et ceci à cause de certains groupes de la région.

A titre d'information: J'ai été le fondateur et j'étais jusqu'à il y a deux ans, l'éditeur du "Saint-Boniface Courier", le premier hebdomadaire bilingue au Manitoba. Il était distribué gratuitement à toutes les familles de Saint-Boniface et de Saint-Vital.

Certains de mes journalistes avaient pris, à plusieurs occasions, le contre-pied de votre journal, monsieur le rédacteur, et de ce fait, j'avais été mis sur les charbons ardents. C'est pour cette raison que j'ai dû apprendre à lire la langue française. Malheureusement, je n'ai pas la facilité de la parole.

D'autre part, pour en revenir à la question, il s'agit d'utiliser le plus possible les deux hôtels de ville. En visitant les deux édifices, vous noterez que le personnel bilingue peut amplement répondre aux besoins des résidents. A ma connaissance, aucune plainte n'a été déposée par les citoyens, concernant le manque de communication au sein des hôtels de ville.

Je crois qu'il est temps qu'on se regarde dans une glace et qu'on devienne de meilleurs Canadiens.

Respectueusement vôtre,
Lorne Leech, conseiller.
Quartier Seine Valley

N.D.L.R.- Au moment où nous allions sous presse, la lettre du conseiller A.L. Ducharme (quartier Glenlawn) ne nous était pas encore parvenue.

Chers lecteurs,

Il n'est pas question de déménager les bureaux de Saint-Boniface à Saint-Vital. Au 219, boulevard Provencher, vous pouvez encore obtenir tous les services que vous avez reçus jusqu'à maintenant.

D'après une décision de la Législature manitobaine, la ville de Winnipeg est obligée de maintenir, à Saint-Boniface, des employés bilingues aux différents départements suivants: le greffier, Mme Marie de Ambrosis, personne parfaitement bilingue et qualifiée qui a les responsabilités d'un greffier communautaire et d'officier de renseignements "bilingues"; la trésorière, Mlle Laure Rocan, la caissière qui reçoit les versements d'impôts fonciers, taxes d'affaires, licences et comptes d'eau ainsi que tout autre paiement dû à la ville; les licences, M. Roland Laurencelle; un autre commis, M. Antonio Godin, qui sert de substitut au département des licences et à la caisse pendant les heures de repas et les pauses-café.

En plus, au premier étage, nous avons les bureaux des employés préposés aux fourrières ["poundkeeping"] pour le district entier. M. Roger Trudeau est en charge de cinq employés.

Egalement, au 219, boulevard Provencher, nous retrouvons le Département entier des parcs et loisirs pour le district sous la direction de M. D.R. Beaulieu. On y compte une vingtaine d'employés de bureau et une quarantaine d'employés s'occupant de l'extérieur. Les employés affectés à divers travaux d'été sont plus d'une centaine.

Au sous-sol, on y trouve les bureaux du Bien-être social [3 employés] dirigés par M. Camille Phaneuf.

Le Comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital maintiendra, au deuxième étage, la petite salle de réunion ainsi que la grande chambre du Conseil pour les réunions qui auront lieu comme suit: le 2e lundi du mois, au 219, Provencher, la réunion régulière du Comité communautaire; le 3e lundi du mois, au 219, Provencher, la réunion du sous-comité des parcs et loisirs; et le 4e lundi du mois, au 604, chemin Sainte-Marie, la réunion régulière du Comité communautaire.

Le Comité communautaire se propose d'émettre un nouvel en-tête de lettre indiquant les deux adresses; i.e. 604, chemin Sainte-Marie et 219, boulevard Provencher.

L'intention de la ville de Winnipeg est de voir le bureau, au 219, boulevard Provencher, fournir des services bilingues à tous les gens de Saint-Boniface/Saint-Vital.

Comme président de la Communauté et occupant le fauteuil présidentiel de la réunion, j'ai déclaré "défaite" la résolution présentée par le conseiller Provost, qui voulait retenir tous les bureaux au 219, boulevard Provencher et j'ai expliqué que si je m'abstenais de voter, c'était un vote de 2 à 1 et que, même si j'appuyais la résolution du conseiller Provost, c'était un vote de 2 à 2. Donc, la résolution était nulle et sans valeur car c'était un vote perdu. La Liberté dit en première page du numéro du 2 mars 1978, que je me suis abstenu de voter tandis que la Winnipeg Free Press du 2 mars 1978 écrit: "The Committee was again split along French-English lines when it was called upon to vote on a motion raised by Councillor Georges Provost [Langevin] to move the central offices to the Saint-Boniface location. The tie vote resulted in a non-motion." La Winnipeg Tribune du 28 février 1978 cite:"Saint-Boniface Coucillors Georges Provost [Ind-Langevin] and Bob Bockstael [ICEC-Taché] reversed their previous position and opposed the move". Cependant les reporters étaient tous là en même temps.

En toute équité, il ne serait pas juste de faire porter sur mon humble personne [n'ayant complété qu'un mandat de 4 ans] toute la responsabilité des changements survenus au 219, Provencher, et à la population de Saint-Boniface depuis les années '60 jusqu'à maintenant. En septième année d'amalgamation, c'est fort étrange qu'on essaie de poser tout le blâme sur le conseiller qui ne siégait pas au Conseil durant les trois premières années d'amalgamation.

Votre représentant à Winnipeg,
R. Bockstael, conseiller
Quartier Taché

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

GÉRANCE: Claude Gagné

JOURNALISTE: Marc Labelle

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon Lorraine Sabo.

MONTAGE: Gérard Gagne

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Billet humain

Le génie d'Eugène Ionesco, le maitre de l'absurde est tout bonnement immense. Quand on pense qu'avec sa logique, il arrive à faire admettre aux spectateurs que si l'on sonne à la porte, il n'y a pas forcément quelqu'un. Voilà qui semble pour le moins absurde.

Mais il n'y a pas besoin d'aller voir le théâtre de Ionesco pour trouver d'autres exemples.

Ainsi quand il fait froid, on veut qu'il fasse chaud. Et quand cet été le soleil brillera un peu fort, tout le monde regrettera l'hiver. Ce qui est tout simplement humain.

Dire que sans le savoir, nous avions un synonyme d'absurde à notre disposition.

bb

lettres à LA LIBERTÉ

Chanter en français

Monsieur le rédacteur,

Pendant une fin de semaine, les 21 et 22 janvier derniers, l'École Noël-Ritchot réunissait un bon nombre de personnes intéressées au chant choral. J'y ai participé aussi, et j'ai trouvé l'expérience valable.

Pouvoir chanter deux jours, en français, voilà, déjà, une activité exceptionnelle. Sous la direction habile et dynamique de trois chefs d'ateliers aussi patients qu'exigeants, il nous a été donné de participer à divers genres de chant en choeur.

Les chants de "l'Annonciation, le Noël passé et Père Saint", par leur beauté et leur caractère parfois profondément religieux, rappelaient combien, d'une certaine façon, chanter c'est prier deux fois. Quant au "Noël passé", j'ai pensé, en le chantant, que les chants les plus simples sont aussi, bien souvent, les plus beaux.

De "Allé, allé, allé, na, Toum boréa ta toumba" à "J'entends le moulin", on passait du rythme du tamtam africain à celui du coeur canadien-français qui vibre aux accents de son folklore. Sans oublier "Les gens de la cuisine" qui, à Noël-Ritchot autant qu'à la salle Ritchot, avaient largement mérité leur petit compliment.

En assistant à l'atelier de Guy Boulianne, nous avons chanté "Tant qu'il y aura des étoiles" aussi bien que le magnifique et difficile negro spiritual "Everybody Sing Freedom". "L'Histoire d'antan" et "Cent mille chansons" formaient le complément de ce menu en chansons.

Enfin, pour couronner le concert des adultes, le dimanche soir, quoi de plus approprié que le "Cantique nuptial", paraphrase du Psaume 127 et mis en musique par Marcien Ferland.

Les deux principaux aboutissements de ce Mélo-Mani étaient, en quelque sorte, le concert des adultes du dimanche soir et celui des enfants, du dimanche aprèsmidi. "Un éléphant se balance", "La grenouille et le gros boeuf", "Un maringouin du Canada" et "Merci" figuraient au nombre de la douzaine, environ, au programme de ce concert. Les jeunes ont eu beaucoup de plaisir et ont bien ri durant leur concert. Ils se sont amusés au Mélo-Mani et, espéronsle, ont goûté dans le but d'y revenir, à nos belles chansons du folklore français et canadien-français.

Dans notre ambiance manitobaine qui rend si difficile la survie et l'épanouissement linguistiques et culturels, cette fin de semaine en chansons a été mémorable. Ce n'est pas exagérer de dire que ce Mélo-Mani a été bien réussi, si on en juge par le nombre de participants et l'enthousiasme de leur participation.

Hubert Balcaen,
un des participants.

Message du Pape

M. le rédacteur,

La Ligue des femmes catholiques de Saint-Norbert voudrait vous féliciter pour avoir publié, en entier, le message du Nouvel An de sa sainteté le Pape Paul VI: "Non à la violence; Oui à la paix".

Dans le monde d'aujourd'hui, ce message de PAIX semble être un défi pour toutes les nations; mais encore plus, pour chaque individu.

Certes, il y a eu dans les dernières années, du progrès dans l'évolution de la paix. Aujourd'hui, des institutions internationales s'attachent à promouvoir et à défendre la paix par la pratique patiente, rationnelle et solidaire de la justice et de la liberté.

Quant à nous, aurons-nous le courage d'étudier et d'approfondir ce message de notre chef spirituel? Oserons-nous devenir "artisans de la paix" autant par nos prières et nos supplications que par nos actions et nos oeuvres?

Demandons à l'Esprit Saint d'éclairer chez nous les responsables de notre pays. Plaise à Dieu, on pourra alors s'acheminer vers la vraie paix.

A l'oeuvre donc! Intensifions notre connaissance du "Prince de la paix", de ce Jésus, "Fils bien-aimé du Père". Ecoutons-Le, et sans hésiter, portons son message d'amour à tous les hommes, en commençant par nous-mêmes et par notre entourage.

Merci, M. le rédacteur, de l'espace que vous voulez bien nous accorder dans notre journal **La Liberté**.

Sincèrement,

La Ligue des femmes catholiques de Saint-Norbert

SÉPARATION ET IDENTITÉ

La séparation. Sa réalité, sa présence, sa définition au niveau des différences. Dans le Québec, la francophonie est devenue impérative. La redécouverte de l'identité francophone trop longtemps étouffée par un bilinguisme superflu doit faire surface à nouveau. Non seulement au Québec, mais aussi dans les autres parties francophones du Canada. Cette union francophone doit se répandre sur l'horizon de l'Ouest afin de s'appeler nationale.

Certaines gens sont apeurées par cette nécessité de délivrance qu'implore notre langue maternelle. La peur de cette solitude francophone règne dans certains esprits. La question dominante "Que nous arrivera-t-il", est présente dans la tête de tous ces provinciaux. Mais le degré d'importance de cette question varie, j'en suis sûre.

Ces francophones possèdent la langue *maternelle; mais d'être continuellement* embrassés par la mentalité anglophone, leur esprit francophone se détériore. Leur susceptibilité "anglo-française" provient de cette décoloration du caractère francophone. Malheureusement, ce trait reste trop souvent mal identifié ou inadmissible. Ainsi cette ambiguïté des sentiments leur refuse la réalité actuelle, qu'est la séparation. Il ne faut pas s'apitoyer sur leur sort mais les éveiller à la réalité de leur culture amoindrie.

Revaloriser sa culture, la culture de ses ancêtres; reprendre le goût de vivre "en vrais francophones"; vouloir faire parti de cette francophonie; voilà le défi!

La séparation. Y-voyez-vous de la confusion? Ne serait-ce pas la renaissance d'une ancienne colonie débutée par nos ancêtres?

par
Viviane Grouette-Leclair

Vers Pâques

Le goût des fêtes traînant encore dans la gorge, et malgré un froid sibérien qui gèle les espoirs d'un printemps hâtif, les chrétiens sont invités à entreprendre la Grande Marche vers Pâques. Croyez-vous en Jésus Christ? Voilà la grande question que la Parole de Dieu nous lance, à nous les chrétiens, en ce début du Carême. Et les yeux fixés sur la personne de Jésus, chacun de nous sera invité à retrouver le goût de son baptême et à se retourner vers celui qui vient tout sauver.

Ensemble, nous regarderons d'abord la création et la chute de l'homme et avec Jésus qui lui dit non à la tentation du temps, nous serons invités à reprendre contact avec notre propre baptême. Puis, nous regarderons Abraham qui quitte tout et nous comprendrons que nous sommes invités à écouter le Fils bienaimé du Père. Ensuite, la gorge sèche par le trajet du désert, nous nous arrêterons aux abords du puit de Jacob et nous converserons avec la Samaritaine et avec Jésus. Puis, en passant par le choix du roi David, nous admirerons la foi qui surgit dans le coeur d'un aveugle de naissance, pour enfin comprendre et croire que la mort n'a pas le dernier mot, mais que la résurrection surgit et fait vivre.

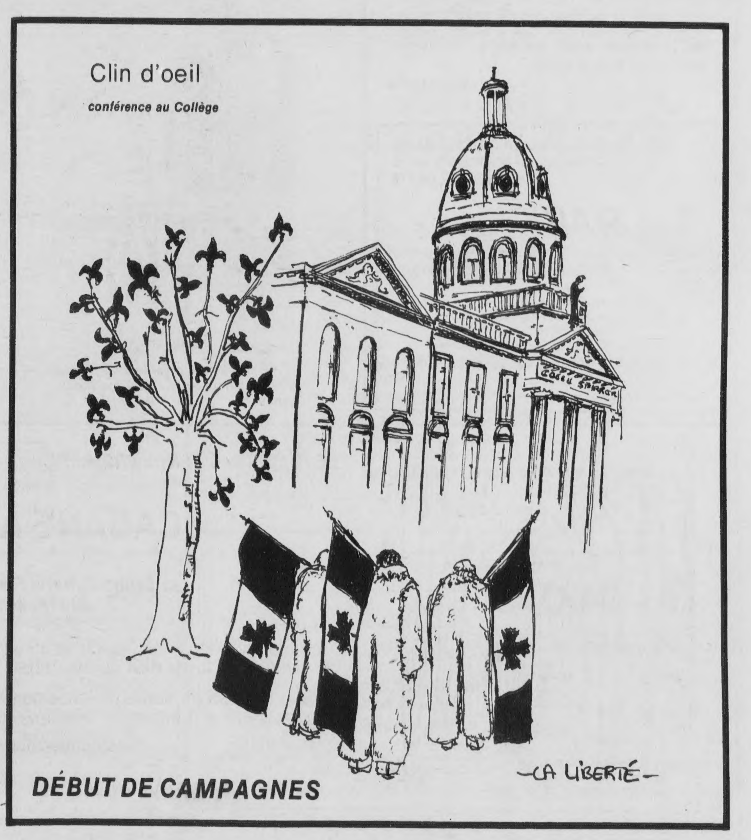
Voilà, en très bref, le trajet de la Parole pour le temps du Carême. Tour à tour à Saint-Jean-Baptiste, à la Cathédrale de Saint-Boniface, et à Notre-Dame de Lourdes, l'équipe Alpec a animé des soirées autour de ce grand thème. A partir de grands rassemblements, de travail en 10 ateliers différents, de réflexion et de contemplation, le goût fut donné à près de 350 personnes de vivre à fond dans leurs communautés (32 paroisses différentes) ce temps de renouveau en Église.

Oui, croyons-nous vraiment en Jésus Christ???

Claude Blanchette

Clin d'oeil

conférence au Collège



DÉBUT DE CAMPAGNES

[suite de la page1]

LA LOI ÉLECTORALE

Dans le passé, les étudiants travaillant en dehors du lieu de leur résidence ordinaire entre les périodes académiques ne pouvaient pas voter. La nouvelle disposition leur permettra maintenant de voter dans la circonscription où ils travaillent."

"Les dispositions concernant le temps accordé aux travailleurs pour aller voter sont modifiées comme suit: Les employeurs et employés pourront faire des arrangements acceptables aux deux partis relativement aux quatre heures consécutives rénumérées pour aller voter; les employés à taux horaire seront régis par ces mêmes dispositions; les cas d'exception touchent toutes les compagnies de transport."

MODIFICATIONS AUX RÈGLES ÉLECTORALES SPÉCIALES

"Par Règles électorales spéciales, a expliqué le Directeur général, on entend la partie de la Loi qui contient la procédure permettant aux électeurs des Forces canadiennes et de la Fonction publique ainsi qu'aux électeurs anciens combattants d'exercer leur droit de vote lors d'une élection".

Chaque député à la Chambre des communes recevra, chaque année, une liste des électeurs des Forces canadiennes et de la Fonction publique qui ont le droit de voter en vertu des Règles électorales spéciales et qui, d'après leur déclaration de résidence ordinaire, ont leur lieu de résidence dans la circonscription de ce député. Ces listes n'étaient pas auparavant disponibles. Elles seront dorénavant préparées durant le mois d'octobre de chaque année par les ministères de la Défense nationale et des Affaires extérieures; le Directeur général des élections en fera une distribution aux députés."

"Les professeurs et employés de soutien administratif dans les écoles du ministère de la Défense nationale à l'étranger auront maintenant droit de voter en vertu des Règles électorales spéciales." Il s'agit là de deux nouvelles catégories d'électeurs à qui les Règles ne s'appliquaient pas dans le passé.

Marc Labelle

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

La crise de l'unité et de l'économie

"Le problème de l'unité est en train de créer de sérieux dégâts au sein de l'économie du pays et, surtout au Québec." C'est ce qu'a déclaré, le 1er mars, la Chambre de commerce du Canada devant la Commission de l'Unité canadienne.

L'instabilité politique, compliquée par l'incertitude des intentions gouvernementales et par les conflits ouvriers, freine les investissements et contribue au chômage au Canada.

Le mémoire note que les dégâts économiques sont particulièrement évidents au Québec où le taux de création d'emplois est le plus bas au pays, avec un écart grandissant entre le taux de chômage au Canada et celui au Québec, où les intentions d'investissement du secteur privé sont dangereusement faibles; 80 pour cent des récents investissements provenait du secteur public. "Tout pointe vers une détérioration de la situation économique", ajoute le mémoire.

FACTEURS

Pour la période allant du 1er novembre 1976 au 31 décembre 1977, le mémoire mentionne que pour tout siège social qui s'installe au Québec, 10 autres le quittent. La Chambre signale que parmi les facteurs influant sur le déménagement hors du Québec, il faut souligner l'incertitude quant aux futures politiques du gouvernement, l'énorme incidence des conflits ouvriers et l'ensemble de la facture fiscale. Mais le mémoire met en garde, ajoutant qu'en analysant ces déménagements, il faut surtout s'attacher aux déménagements d'emplois plutôt qu'aux changements d'adresse.

La Chambre de commerce du Canada dit que pour chaque poste d'un siège social qui est perdu, entre 2.5 et 4 autres emplois disparaissent également.

Au sujet des disparités régionales grandissantes qui tendent à diviser le pays, la Chambre dit que les subventions ne les déchiffrent pas et qu'il faut établir une base industrielle dans chaque région, mais en fonction de sa nature particulière et spécifique.

STRATÉGIE

Le mémoire aborde plusieurs autres aspects: le problème des pouvoirs économiques qui devraient être entre les mains du fédéral, la notion de "souveraineté-association", la stratégie industrielle, l'accès des francophones aux postes de cadres. On donne de plus la liste des activités de la Chambre en faveur de l'unité.

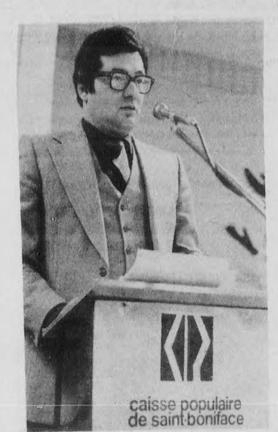
En ce qui concerne la "souveraineté-association", la Chambre dit que cette notion n'est pas réaliste et que la province qui se sépare doit être prête à en accepter seule les conséquences.

A la demande de la Commission, le mémoire de la Chambre n'abordait que des sujets économiques. Par contre, dans son introduction, la Chambre déclarait que d'une façon générale, l'étude du problème de l'unité exige aussi bien celle de l'aspect politique que celle de l'aspect économique, car ces deux orientations sont imbriquées l'une dans l'autre.

La Chambre note également que le problème de l'unité est essentiellement un problème humain qui ne peut se résoudre qu'avec des personnes et non par des personnalités politiques. Selon la Chambre, la solution est dans notre raison et dans nos coeurs: nous devons trouver un nouveau terrain d'entente.

LA C.P. DE SAINT-BONIFACE

L'actif: + 34.4%



M. Gérald Dorge, président du Conseil d'administration: "... une institution saine..."

L'actif de la Caisse populaire de Saint-Boniface Ltée, a passé de $14,471,000 à $19,444,000, soit une augmentation de $4,973,000 ou 34.4 pour cent, a révélé le président, M. Gérald Dorge, lors de la présentation du 41e rapport annuel de la Caisse, la semaine dernière. Le nombre de membres actifs à la fin de l'année était de 6,707, soit une augmentation de 438."

"Nous osons croire que la Caisse de Saint-Boniface est une institution financière saine qui répond aux besoins de ses membres. Notre Caisse a toujours offert à ses membres dépositaires des taux supérieurs ou du moins comparatifs à ceux des autres institutions financières."

"Les excellents résultats d'opération de l'année 1977, soit un excédent de $153,369 a permis à notre Conseil de remettre une ristourne de 4 pour cent des intérêts payés par les membres emprunteurs. La somme de $60,656 fut remise par chèque aux membres éligibles dans les dernières semaines."

informations générales

INSCRIPTION À LA MATERNELLE DU 13 AU 17 MARS 1978 - Les parents devront inscrire leurs enfants d'âge maternelle durant les heures d'école du 13 au 17 mars à l'école du voisinage. Les enfants nés en 1973 sont éligibles pour admission en septembre. Prière de présenter un certificat de naissance ou toute autre preuve de l'âge de l'enfant au moment de l'inscription ainsi que son dossier de vaccination.

On demande de plus aux parents de spécifier quel est leur choix de langue d'enseignement à la maternelle. Les enfants de langue anglaise peuvent être inscrits au programme d'immersion à l'école Guyot. Un manuel fournissant des renseignements sur les écoles et les programmes offerts sera disponible soit aux écoles soit au bureau central.

■

L'UNIVERSITÉ À VOTRE PORTÉE - C'est avec le thème "L'université à votre portée: n'attendez plus", que le Centre d'études universitaire dans l'Ouest québécois vient de lancer sa campagne d'information et de publicité visant à faire connaître les programmes et les cours offerts aux sessions d'été et d'automne 1978 dans les domaines de l'éducation, de l'administration, des sciences comptables, des sciences de la santé et sciences sociales, de l'enfance inadaptée et des arts plastiques.

■

SUBVENTIONS AUX PERSONNES AGÉES DU MANITOBA - Winnipeg - Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Monique Bégin, a annoncé un octroi de contributions totalisant $103, 901 pour la réalisation de 12 projets au Manitoba, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons.

Ces fonds permettront à huit groupes de personnes âgées de Winnipeg et à quatre groupes respectivement de Brandon, Minnedosa, Souris et Virden, d'entreprendre diverses activités destinées aux retraités. Quelques 800 participants pourront bénéficier de ces projets.

DONNÉES SUR L'OFFRE ET LA DEMANDE - Winnipeg - L'information concernant l'évaluation et la demande des terrains à construire dans la région de Winnipeg a été compilée par la Société centrale d'hypothèques et de logement, de concert avec la province du Manitoba et la ville de Winnipeg.

Les personnes intéressées peuvent consulter ces données au bureau régional de la SCHL, à Winnipeg, situé 870, avenue Portage. Un résumé de l'information est aussi mis à la disposition du public par le bureau de Winnipeg et par le bureau régional de la SCHL pour le Manitoba, situé 310, avenue Broadway ou encore au Centre de communication et d'information de la SCHL à Ottawa.

■

KODAK RAPPELLE CERTAINS PROJECTEURS DE DIAPOSITIVES - Toronto - Certains projecteurs de diapositives Kodak Carousel et Kodak Ektagraphic fabriqués depuis le 1er juin 1977, sont rappelés par la compagnie Kodak. Un changement de fabrication effectué à ce moment a pu être la cause d'un fil pincé pouvant ainsi occasionner un court-circuit et une commotion électrique.

■

LA DYNAMIQUE DU RACISME À TORONTO - Ottawa - Le secrétaire d'État, M. John Roberts, a rendu publique une étude qu'avait commandée son ministère, sur la dynamique du racisme à Toronto.

L'étude révèle que 16 pour cent des Torontois peuvent être considérés comme extrêmement racistes, 35 pour cent comme relativement racistes, 19 pour cent comme extrêmement tolérants et 30 pour cent comme relativement tolérants.

■

POMMES À ATMOSPHÈRE CONTROLÉE - Les entrepôts à atmosphère contrôlée sont de plus en plus populaires. Ils permettent aux pomiculteurs canadiens d'offrir aux consommateurs des pommes d'excellente qualité tout au long de l'année.

Dans un entrepôt frigorifique ordinaire, les pommes se conservent au plus cinq mois. Les chambres à atmosphère contrôlée permettent de ralentir le processus de respiration de la pomme qui reste fraîche et croquante. Ainsi les McIntosh cueillies à l'automne peuvent conserver leur fraîcheur jusqu'à la fin d'avril et les Delicious jusqu'à la fin de juin.

■

CULTURE RAPIDE DU GAZON - Les pelouses des villes sont souvent endommagées par le sel, les champignons ou le gel au cours de l'hiver. Les propriétaires doivent souvent en réensemencer une partie au printemps et attendre pratiquement la fin de l'été avant d'effacer complètement les traces d'un hiver difficile.

Un scientifique de la station de recherche d'Ottawa vient de mettre au point une méthode qui permet de préparer en quatre semaines des carrés de gazon et de rapiécer la pelouse dès le printemps venu.

■

INSPECTION DES OEUFS - Lorsqu'ils achètent des oeufs, plusieurs consommateurs ouvrent la boîte pour s'assurer qu'aucun n'est fêlé ou souillé. Il est rare toutefois que de tels défauts soient décelés, et le mérite en revient dans une large mesure au système d'inspection des ministères fédéraux de l'Agriculture, et de la Consommation et des corporations.

En effet, plusieurs inspecteurs de ces ministères veillent à ce que les quelques 15 millions d'oeufs pondus chaque jour au pays répondent aux normes de classement.

■

IL FAUT CONNAÎTRE SES SEMENCES - La Division des produits végétaux d'Agriculture Canada protège l'agriculteur en surveillant la qualité des semences vendues sur le marché. *Elles doivent avoir un excellent taux de germination et ne* peuvent contenir que quelques graines de mauvaises herbes.

En utilisant une semence de qualité, l'agriculteur s'assure un meilleur revenu. En plus d'augmenter ses rendements, il aura à utiliser moins d'herbicide et ses engrais ne profiteront pas aux mauvaises herbes.

■

Les jeunes Canadiens français face au PC

La Fédération des jeunes Candiens français dénonce l'ébauche du rapport unilingue du parti Progressiste-Conservateur qui traite des problèmes de la jeunesse, en date du mois de février passé. "En ignorant totalement les demandes des jeunes Canadiens français du pays, le PC démontre encore une fois le manque de sérieux des politiciens et leur manque d'intérêt réel aux droits des communautés francophones hors Québec."

La FJCF pose ensuite les questions: 'Est-ce un complot pour totalement nous ignorer? Malgré tous les intérêts manifestés par le PC face à la jeunesse canadienne, est-ce que nous, les jeunes francophones hors Québec, ne comptons pour rien?"

■

Au Canada, la mainmise étrangère a tendance à se concentrer sur les sociétés les plus importantes, et cela particulièrement dans le domaine des industries dominées par un nombre restreint d'entreprises.

Cette conclusion se dégage d'une nouvelle étude effectuée par Statistique Canada, qui se base sur des données de 1972. Mais *les auteurs n'hésitent pas à en appliquer les conclusions à la conjoncture actuelle, puisque la structure industrielle n'évolue* que lentement.

Chassez les fÔtes

CONCOURS NUMÉRO 1

Il existe un vieux principe qui fait tourner le monde: l'erreur est humaine. Et c'est au nom de cette idée qui incite à l'humilité que **LA LIBERTÉ** lance ce petit concours appelé fort modestement **"Chassez les Fôtes"**.

Les règles du concours? Très simples: vous vous écorchez les yeux sur une faute d'orthographe, de grammaire, en un mot sur toutes les incorrections de français en lisant votre hebdomadaire préféré. Alors le plus dur est fait. Il ne vous reste plus qu'à écrire à LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Man., R2H 3B4 . Et le tour est joué.

On gagne? Chaque semaine, l'équipe de **LA LIBERTÉ** tirera au sort une des lettres qui nous sera parvenue et qui attirera l'attention sur au moins une faute. Les "découvertes" pour le concours numéro 1 du 9 mars devront nous parvenir au plus tard le vendredi 17 mars.

Le gagnant recevra un beau (bien sûr!) livre offert gracieusement par M. René Luquet, responsable du Service culturel français pour les provinces de l'ouest, qui est situé au 66A, Polo Park Shopping Centre.

P.S. Notre correcteur souhaite bonne chance aux amateurs. Il a précisé par ailleurs que si une lettre de plus de 47 fautes arrivait à **LA LIBERTÉ**, il offrirait à cette personne un cadeau, payé sur son salaire.

SURTOUT NE VOUS BOUSCULEZ PAS

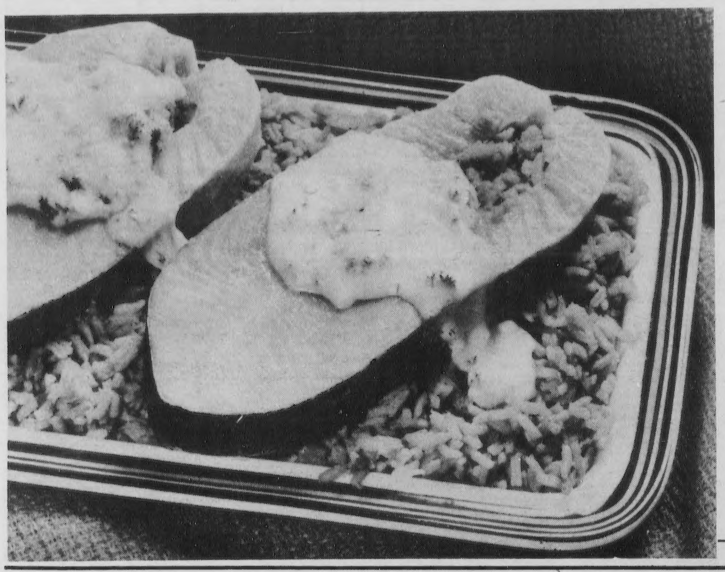
Tous ceux qui sont contents, heureux, satisfaits, comblés, pas contents, indécis, décidez-vous. Il est temps de faire entendre votre voix au sein de la SFM.

L'occasion vous en est donnée lors de la prochaine assemblée annuelle. En effet, cinq postes sont vacants. Comme vous le savez, et à tout seigneur tout honneur, la présidence de la société peut être contestée. Et comme le président André Fréchette a dit **"J'aimerais une bonne élection, j'aimerais une contestation"**, il ne reste plus qu'à répondre à ses désirs en posant sa candidature aux postes ouverts: trois postes de conseillers (Soeur Lemaire, Raymond Arcand et René Piché), la 2e vice-présidence (vice-président sortant Jean-Maurice Lemoine), et pour ceux qui visent plus haut, la présidence.

Tous ceux qui sont contents, heureux, satisfaits, comblés, pas contents, indécis mais INTÉRRESSÉS, adressez-vous au Comité de nomination, **ou plus précisément à l'un de ses membres: son président, M. le juge Alfred Monnin, ou l'une des quatre autres personnes: Madame Constance Bradet, Monsieur Gérard Gagnon, Monsieur Georges Forest, Monsieur Armand Mercier.**

Ou encore communiquez avec le bureau de la S.F.M. [233-4915]

cuisine



BIEN DÉBUTER-

La plupart des amateurs de poisson préfèrent le déguster cuit de la plus simple façon, mais de temps à autre, même les plus simplistes aiment ajouter un petit cachet spécial à leur met favori. Voici donc une recette, aussi simple qu'excellente, qui peut prendre un petit air d'apparat avec l'apport d'une sauce.

Des tranches de saumon de C.B., pochées dans un court bouillon subtilement aromatisé, sont parfaitement délicieuses simplement arrosées d'un peu de beurre citronné. Mais on peut leur ajouter une petite touche très agréable en confectionnant, avec le liquide de cuisson, une sauce crémeuse et veloutée.

Que l'on serve le poisson et les fruits de mer de C.B. préparés simplement ou un peu plus richement, il y a une règle d'or à la base de leur bonne préparation. NE PAS TROP CUIRE. Tout comme la viande, le poisson est une source excellente de protéine complète. Mais, au contraire de la viande, le poisson contient peu de tissus conjonctifs - ces fibres solides que seule la cuisson peut attendrir dans la viande. Donc, le poisson est naturellement tendre et, si on le cuit trop, on brise sa chair délicate, entraînant ainsi une perte de saveur et de précieux nutriments, et elle devient sèche.

La Règle Magique des 10 Minutes est la règle d'or de la bonne cuisson du poisson. Il faut mesurer le poisson à son point le plus épais et le cuire à feu vif en calculant 10 minutes de cuisson pour pouce d'épaisseur. Quand on cuit du poisson encore solidement surgelé, il suffit de doubler le temps de cuisson.

avis aux consommateurs

LÉGUMES FRAIS EN HIVER

En hiver, la plupart des légumes frais que nous mangeons sont importés. Il convient cependant de rappeler aux consommateurs qu'il est encore possible en ce temps-ci de l'année, d'acheter des légumes frais canadiens aux prix courants.

En effet, les marchés nous offrent actuellement, à très bons prix, de bonnes quantités de pommes de terre, de carottes, d'oignons et de rutabagas produits ici. Tous ces produits sont offerts à des prix qui n'ont jamais été aussi bas depuis des années.

Cette année, la récolte canadienne d'oignons, dont les principaux centres de production sont les régions du marais de Bradford (Ont.), de Sherrington (Qué.) et du sud de Winnipeg (Man.), a été supérieure à la moyenne et de très bonne qualité. Habituellement, le Canada exporte une partie de sa production au Royaume-Uni et aux Antilles, mais les envois ont été inférieurs à la normale cette année, ce qui a eu pour effet d'accroître les disponibilités sur le marché intérieur.

Pour ce qui est des carottes, les précipitations lors de la récolte ont compromis la production dans l'est du Canada et surtout au Québec où 45% de la récolte a été détruite. Toutefois, les superficies cultivées étant immenses et suite à la réduction des exportations vers l'est des États-Unis, les marchés intérieurs sont encore suffisamment approvisionnés pour répondre à la demande jusqu'à la fin d'avril.

RUTABAGAS ET CAROTTES

Par contre, la récolte de rutabagas de l'automne dernier a été abondante; aussi, en dépit d'exportations appréciables vers le nord des États-Unis, les disponibilités sur les marchés intérieurs se trouvent encore au-dessus de la normale, d'où les bas prix, et elles devraient suffire à répondre à la demande jusqu'à l'été.

Pour ce qui est de la conservation, il convient également de rappeler aux consommateurs qu'il faut mettre les carottes et les rutabagas au réfrigérateur pour bien les conserver et placer les oignons dans un endroit sec.

Bien que les détaillants ne présentent pas toujours les produits canadiens comme tels, ils sont tenus par la réglementation à indiquer le pays d'origine sur les emballages de légumes importés. Donc, en l'absence d'indication, les consommateurs peuvent présumer faire l'achat de l'un de nos produits.

Les marchés offrent aussi cet hiver des choux, des panais ainsi que des tomates et des concombres de serre de production canadienne. Ces légumes de serre nous viennent entre le mois de mars et l'été en bonne partie de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Puis viennent nos récoltes de plein champ.

PUIS ENJOLIVER

4-6 tranches de saumon de C.B. (frais ou surgelé) d'environ 3/4 pce d'épaisseur
½ petit oignon, tranché
½ petite carotte, tranchée
Quelques brins de persil
½ petite feuille de laurier
¼ cuil. à thé de thym
1 ¼ tasse de bouillon de poulet
¼ tasse de vin blanc sec
Beurre de citron

Dans un poêlon assez large pour les darnes de saumon tiennent côte à côte, mettre oignon, carotte, persil, laurier et thym, et mélanger. Disposer le saumon. Verser bouillon de poulet et vin blanc pour remplir environ ¼ pce. Amener lentement ce liquide à ébullition. Couvrir et baisser la chaleur. Mijoter 8 - 10 minutes si le saumon est frais, et 15 - 20 minutes s'il est surgelé. Le saumon est cuit quand sa chair cède à la pression d'une fourchette et est uniformément opaque. Ne pas trop cuire. Retirer délicatement le saumon de son cour-bouillon et déposer sur un plat réchauffé. Arroser de beurre fondu additionné de jus de citron. Parsemer d'un peu de persil haché. Servir tout de suite.

On peut anoblir LE SAUMON POCHE AVEC UNE SAUCE ROYALEMENT VELOUTEE

Faire pocher le saumon. Le retirer du court-bouillon et déposer sur un plat réchauffé. Verser le liquide dans une petite casserole, à travers une passoire, et amener rapidement à ébullition vive. Incorporer le beurre et la farine préalablement mêlés de façon homogène. Laisser cuire, tout en fouettant, pour que le mélange épaississe tout en restant lisse. Séparément, mélanger les jaunes d'oeufs et la crème. Ajouter à la sauce et continuer à cuire, mais sans faire bouillir. Ajouter les derniers ingrédients. Verser cette sauce sur les darnes de saumon, que l'on aura, si désiré, couchées sur un lit de riz. Servir sans délai.

LE PEMICAN INDIEN

Le pemmican indien fût la première nourriture facilement transportable en toute saison dans nos plaines de l'ouest.

Pour les fervents du "camping" c'est un met de valeur aujourd'hui autant qu'hier.

Les ingrédients du pemmican original étaient la viande de bison, et l'élan, ou de venaison fumée et de tout ce qui était sous la main tel que les petits fruits sauvages, des noix, du miel.

8 ozs. de boeuf séché
8 ozs. de raisins
8 ozs. de pécans
2 cuil. à thé de miel
3/4 cuil. à thé de beurre d'arachide

Enlever toute matière grasse du boeuf et couper en tranches minces. Sécher au four lent en laissant la porte entre ouverte jusqu'à ce que la viande soit cassante, et s'émiette.

Piler la viande en poudre. Ajouter les raisins, et autres fruits secs au goût tels que, bleuets, abricots, pêches hachées, pécans et noix.

Chauffer le miel et le beurre d'arachide pour ramollir et ajouter aux ingrédients secs. Ajouter le poivre de cayenne. S'assurer que le tout est parfaitement mélangé.

Conserver dans un sac de plastique, bien fermé au frais dans un endroit sec. Le pemmican se conserve indéfiniment et n'a pas son égal comme collation nutritive en excursion.

L'énergie à meilleur marché

Les "contre-fuites"

Le foyer

• **Fermez le registre.**
Dès que le feu est éteint, fermez le registre. S'il reste ouvert, l'air chaud fuit dans la cheminée. Prenez une lampe de poche et regardez s'il est fermé hermétiquement. S'il ne l'est pas, réparez-le ou faites-le réparer.

• **Scellez le foyer s'il ne sert jamais.**

Les draperies

Les draperies ou les rideaux, surtout ceux qui sont doublés, aident à isoler les fenêtres et à arrêter les coups de vent.

• **Fermez les draperies la nuit.**
En hiver, dès le choucher du soleil, tirez les rideaux; cela aidera à conserver l'air chaud dans la pièce. Si vous les laissez ouverts, la conduction et le rayonnement diffuseront la chaleur à l'extérieur.

• **Laissez le soleil d'hiver entrer sous votre toit.**
La chaleur solaire est gratuite et aide à réchauffer la pièce. Laissez donc les draperies ouvertes pendant le jour. (En été, bien sûr, faites le contraire.)

Le ventilateur

• **Utilisez le ventilateur le moins possible en hiver.**
Chaque fois que vous faites partir le ventilateur de la cuisine ou celui de la salle de bain en hiver, l'air chaud est rejeté à l'extérieur et remplacé par de l'air froid. Prenez le temps de vous assurer que le filtre du ventilateur de la cuisine est propre.

• **Empêchez l'air froid de s'infiltrer dans la maison.**
Assurez-vous que le registre de l'évent extérieur ferme hermétiquement.

L'humidificateur

Les humidificateurs servent à humidifier l'air et à accroître le confort de nos maisons.

• **Entretenez un taux raisonnable d'humidité.**
Servez-vous d'un humidificateur indépendant ou de l'humidificateur de votre calorifère.

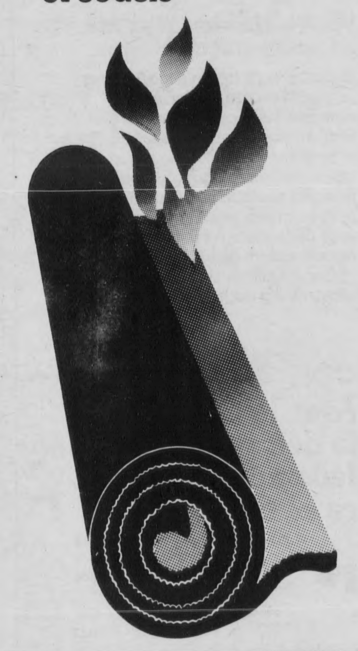
• **N'en mettez pas trop.**
Rappelez-vous qu'il faut de la chaleur pour faire évaporer l'eau, alors n'exagérez pas. Trop d'humidité ne fera qu'apporter de la condensation dans les fenêtres.

Energie, Mines et Ressources Canada, 588, rue Booth, Ottawa K1A 0E4

P&R 304 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Avis au consommateur

TAPIS et soucis



Des règlements fixant des normes minimales pour la résistance à l'inflammabilité des moquettes, carpettes, paillassons et tapis de tous genres ont été ajoutés à la Loi sur les produits dangereux. Depuis juillet 1976, tous les tapis et moquettes importés, annoncés ou vendus au consommateur, doivent se conformer à ces exigences.

Ces règlements découlent des programmes permanents d'examen de l'inflammabilité des textiles mis sur pied par Consommation et Corporations Canada, en 1971, avec l'établissement d'un taux minimal de résistance à l'inflammabilité pour tous les produits à base de fibres textiles.

Ils tiennent compte de la possibilité de propagation du feu par les moquettes, qui sont de plus en plus utilisées pour couvrir de grandes surfaces à l'intérieur des habitations. Ils protègent davantage le consommateur contre la combustion accidentelle des revêtements de sol.

Comme les petits tapis de salle de bains et les descentes de lit ne présentent pas les mêmes dangers que les moquettes, ces articles ne sont pas soumis aux exigences des règlements sur l'inflammabilité si, par mesure de sécurité, ils sont accompagnés d'une étiquette faisant état de leur nature inflammable.

Service de l'information et des relations publiques, Consommation et Corporations Canada, Place du Portage, Phase 1, Hull, Québec, K1A 0C9.

P&R 104 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

impôt

Cette année, lorsque vous remplirez votre déclaration, vous remarquerez un certain nombre de changements.

Premièrement, la disposition de la déclaration n'est plus la même. En effet, vous n'avez plus à sauter d'une page à l'autre et à revenir en arrière pour effectuer vos calculs. Les sections sont disposées une à la suite de l'autre: les sections de l'identification et du calcul du revenu à la page 1; les déductions et les exemptions personnelles à la page 2; les renseignements au sujet des personnes travaillant à leur propre compte à la page 3; le calcul de l'impôt à la page 4.

Deuxièmement, la section réservée au calcul de la cotisation au Régime de pensions du Canada et des primes d'assurance-chômage n'existe plus à la page 3. On a enlevé cette section de la déclaration étant donné que la plupart des contribuables se trompaient dans leurs calculs ou alors n'effectuaient aucun calcul. Cette année, l'ordinateur le fera pour vous. Il y a à la page 3 un espace réservé pour annexer vos reçus et feuillets de renseignements.

Troisièmement, vous pouvez maintenant inclure vos gains en capital dans la déduction pour intérêts et dividendes. Vous pouvez donc réclamer une déduction à l'égard de vos gains en capital imposables provenant de la vente de titres canadiens tout comme pour les intérêts ou dividendes de sources canadiennes jusqu'à concurrence de $1000.

Quatrièmement, il existe cette année deux réductions d'impôt fédéral: la première est une réduction d'impôt générale. Le montant minimum de la réduction est le moins élevé des montants suivants: l'impôt fédéral de base ou $200. La deuxième est une réduction d'impôt pour enfants: le contribuable peut réclamer une réduction de $50 pour chaque enfant âgé de moins de 18 ans au 31 décembre 1977, qui vivait au Canada et que le contribuable a déclaré comme étant à sa charge.

Enfin, le montant de la déduction pour dépenses relatives à un emploi est passé de $150 à $250 cette année.

Si vous désirez plus de renseignements au sujet de ces changements, consultez votre Guide d'impôt. Tout y est.

Avis Public

Ottawa, le 28 février 1978

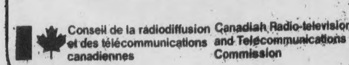
SERVICES AUDIO MF EN CIRCUIT FERME A LA TELEVISION PAR CABLE

Dans son avis public en date du 25 févrler 1977, le Conseil faisait remarquer que les règlements et la politique sur la télévision par câble, publiés respectivement le 26 novembre 1975 et le 16 décembre 1975, exigeaient que les titulaires de télévision par câble interrompent la distribution d'émissions audio en circuit fermé non autorisées par le Conseil.

En raison du fait que cette politique affectait plusieurs services audio en circuit fermé existants impliquant une programmation ethnique et étudiante, et comme il est apparu que peu d'exploitants de services de ce genre avaient trouvé d'autres moyens de distribuer leurs émissions, le Conseil a reporté deux fois la date limite à laquelle on devait s'y conformer.

Afin de permettre d'étudier plus en détail les aspects juridiques ainsi que les aspects relatifs à la programmation et à l'émission de licence ou encore d'autres aspects de cette question complexe, le Conseil reporte encore une fois ladite date limite, et ce pour tous les titulaires de licences de télévision par câble distribuant des services audio en circuit fermé non autorisés par le Conseil et qui étaient en usage le ou avant le 16 décembre 1975, jusqu'à ce qu'il émette un avis à ce sujet.

Lise Ouimet
Secrétaire générale



Série de brochures disponibles

Régimes enregistrés d'épargne-logement. Cette brochure expose les dispositions du régime, explique qui y est admissible, comment déduire les contributions versées. On y traite également de l'application des dispositions aux contributions excédentaires, de ce qui se produit lorsque le détenteur du régime décède ou quitte le Canada.

Régimes enregistrés d'épargne-retraite. Cette brochure énumère les conditions d'enregistrement de ces régimes, les limites de contribution et les reçus nécessaires. Elle explique également la façon de réclamer une déduction. On y traite aussi du paiement des prestations, du décès du détenteur d'un régime, des dispositions fiscales visant les contribuables excédentaires, du transfert de sommes forfaitaires à un régime et de l'utilisation d'un REER comme garantie d'un prêt. Une partie distincte de la brochure traite des dispositions relatives aux régimes autonomes.

L'impôt sur le revenu et la petite entreprise. Cette brochure renferme les renseignements généraux nécessaires pour exploiter une petite entreprise, à savoir: le genre de livres qu'il faut tenir, les méthodes usuelles de comptabilité, le choix de l'année d'imposition, les gains et les dépenses, la responsabilité d'un employeur envers ses employés et le paiement trimestriel de l'impôt par acomptes provisionnels. On y trouve également une liste d'autres sources de renseignements.

L'impôt et l'étudiant. Cette brochure explique dans quelles circonstances un étudiant doit produire une déclaration d'impôt et quels genres de revenus il doit déclarer. Elle indique les déductions admises telles que les frais de scolarité, la déduction relative aux études, les frais de déménagement, les frais de garde d'enfants et les crédits d'impôt provincial.

pratique

avis aux consommateurs

MIEL OU SUCRE?

Lequel vaut mieux? Tout dépend de ce qu'on recherche. Regardons-y de plus près, disent les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada.

Le sucre est un édulcorant naturel; de façon générale, il est obtenu commercialement sous forme cristalline de la canne à sucre ou de la betterave à sucre. Le sucre blanc raffiné qu'on trouve dans presque toutes les cuisines est pur à 99.9% et n'offre pas de perte.

Le miel, qui est presque deux fois plus sucré que le sucre, est un édulcorant favori depuis les temps préhistoriques; c'est essentiellement un sucre inverti. Le sucre inverti résulte de la dégradation d'une solution de sucre en deux sucres plus simples. Le miel est donc très facilement digéré et absorbé. La composition et la saveur du nectar recueilli par les abeilles et concentré en miel varient selon la source du nectar. En règle générale, plus le miel est pâle, plus la saveur est douce. Le miel est très apprécié, pour sa saveur caractéristique, en sauces sur du gâteau, de la crème glacée, des fruits ou des crèmes au four; les enfants en raffolent sur du pain ou des rôties. Le miel s'utilise aussi très bien pour glacer des rôtis. Presque tout le miel disponible au marché de détail est vendu soit liquide, soit en crème. Les deux formes de miel sont classées selon les normes établies et vérifiées par les inspecteurs d'Agriculture Canada. La catégorie la plus courante dans les magasins de détail est Canada No 1. Les catégories Canada No 2 et Canada No 3 sont habituellement utilisées à des fins commerciales seulement. La couleur n'est pas un critère de classement; cependant, elle est mentionnée sur l'étiquette comme blanc, doré, ambré ou foncé.

Le miel a-t-il des propriétés spéciales? Personne ne conteste le fait que le miel est le sucre spécial de la nature, mais ses qualités nutritives sont limitées. Le miel, ainsi que le sucre, offre peu d'autres éléments nutritifs que des glucides, qui sont des éléments énergétiques. Bien que le miel contienne de petites quantités de vitamines et de minéraux, il ne peut être considéré comme une source de ces éléments nutritifs puisqu'on en consomme comparativement peu à la fois.

Le miel peut remplacer le sucre dans plusieurs recettes, si on réduit la quantité de liquide. Une tasse de miel peut remplacer une tasse de sucre, mais la quantité de liquide doit être réduite du quart (par exemple, si une recette demande une tasse d'eau et du sucre, réduire l'eau à 3/4 tasse si on utilise du miel). Dans une recette de gâteau ordinaire, le miel peut remplacer la moitié du sucre. Le choix est le vôtre.

DES TRÉSORS CONGELÉS

Si vous rêvez d'un "shortcake" aux fraises maison à ce temps-ci de l'année, c'est possible grâce aux fraises congelées.

Les fraises congelées du commerce, ainsi que plusieurs autres fruits congelés, sont disponibles tout au long de l'année; ils permettent de jouir des délices de l'été même en plein hiver. De plus, ils sont moins chers que les produits frais en cette période de l'année.

On trouve la plupart des fruits congelés, sucrés et sans sucre. Si du sucre a été ajouté, ce doit être clairement indiqué sur l'étiquette. L'étiquette indique aussi le genre (par exemple, fraises "tranchées") et la catégorie du fruit. Les catégories comprennent Canada de fantaisie et Canada de choix. Le mot "Canada" dans la catégorie vous assure que le produit rencontre les normes établies par le ministère de l'Agriculture du Canada.

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE NO. 14

État des Revenus et des Dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 1977 (en comparaison du budget de 1977)

REVENUS

	Revenus Actuels	Evaluation budgétaire	Surplus (déficit)
Gouvernement du Manitoba	$4,916,446.96	$4,902,118.00	$14,328.96
Gouvernements mucicipaux	1,996,000.00	1,996,000.00	----------
Autres divisions scolaires	27,995.86	20,900.00	7,095.86
Individus	6,351.18	4,300.00	2,051.18
Total des Revenus	$6,946,794.00	$6,923,318.00	$23,476.00

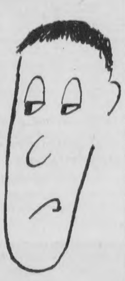
DÉPENSES

Administration-Générale	273,043.13	299,370.00	$26,326.87
Administration-Enseignement	176,455.10	182,650.00	6,194.90
Enseignement	4,399,980.66	4,468,187.00	68,206.34
Enseignement-Education des adultes	479.66	1,500.00	1,020.34
Fonctionnement et entretien:			
Edifices scolaires	608,969.21	624,500.00	15,530.79
Autres édifices	8,579.59	8,650.00	70.41
Transport des élèves	533,891.45	541,300.00	7,408.55
Capital: Service de la dette	646,981.33	646,981.00	(.33)
Autobus scolaires	74,273.31	62,000.00	(12,273.31)
Autres	151,537.71	88,180.00	(63,357.71)
Total des dépenses	$6,874,191.15	$6,923,318.00	$49,126.85
Surplus pour l'année	$ 72,602.85	----------	$72,602.85

Les chiffres ci-dessus sont extraits du rapport financier qui a été préparé et vérifié par Forest Guénette Chaput, comptables agréés. On peut obtenir de plus amples renseignements au bureau de la division à Sainte-Anne, Manitoba.

le test

CHER FRANCO-MANITOBAIN! QUE PENSEZ-VOUS DE...



L'ASSIMILATION? ...



L'AVENIR? ...



LA SFM? ...



L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 9 AVRIL?



télévision

"LE RÉVEILLON CHEZ LE VIEUX LABOUCANE"

Dramatique, documentaire, variété

L'arrivisme, la paternité et la révolte, telles sont les idées principales que l'on retrouve au fond du scénario d'un film intitulé "LE RÉVEILLON CHEZ LE VIEUX LABOUCANE", écrit par Jean-Guy Roy et Claude Dorge du Cercle Molière et tourné par une équipe de CBWFT. L'histoire se déroule à l'époque de Louis Riel, plus précisément durant le temps des Fêtes, en 1877.

Les auteurs tournent assez joliment les dialogues en nous présentant un père de famille (Gabriel Lafournaise, Métis âgé de 60 ans, trappeur et cultivateur) qui dit ne pas avoir abandonné la chasse mais plutôt que c'est elle qui l'a abondonné. Le vieux Lafournaise a été l'un des premiers de l'époque à laisser la chasse pour vivre des produits de la terre. Lafournaise, surnommé "Laboucane" (sobriquet qu'il a hérité d'après son lieu de naissance, "La rivière aux Boucanes", une réserve située au nord de la Colombie-Britannique), ne prend non seulement en affection sa fille Sara, mais aussi un jeune trappeur métis, Louison Charette.

Ce dernier, âgé de 22 ans, est le symbole de la révolte. En effet, on retrouve chez lui toute l'histoire de l'enfant maltraité et incompris qui une fois devenu adulte, s'adonne à la boisson. Louison va aussi à l'encontre des changements. Il méprise le vieux Laboucane pour plusieurs raisons. Louison lui reproche d'avoir abandonné la chasse pour ensuite s'installer à Saint-Norbert en plus de maudire la fichue idée qu'il a eue d'aller se réfugier à la rivière aux Rats lorsque les Métis, dirigés par Louis Riel, ont décidé de se faire entendre. Il lui reproche aussi d'avoir "la tête bourrée d'idées de blancs".

Sara Lafournaise, la seule d'une famille de 9 enfants et qui demeure encore à la maison, est sans aucun doute le type de l'arrivisme. Elle rêve de se voir un jour mariée et établie à Saint-Boniface, dans une maison avec un vrai salon, des rideaux en dentelle ... peut-être un piano ... pis la messe de Monseigneur Taché à la cathédrale..."

La variété travaille contre le machinisme. En effet, en plus d'être une émission dramatique, "LE REVEILLON CHEZ LE VIEUX LABOUCANE" se qualifie aussi d'émission de variété et de documentaire. L'histoire se déroule durant le temps des Fêtes, lorsque les hommes visitaient leurs voisins qu'ils n'avaient peut-être pas rencontrés depuis l'an dernier. Il va sans dire que ces rencontres, présentées dans le cadre de l'émission, occasionnent des rassemblements, où on gigue et où on chante les chansons et les danses du bon vieux temps, tout en étant vêtu des costumes de l'époque. En plus, comme si le sujet n'avait pas déjà été suffisament bien traité, les réalisateurs, Martin Cloutier et Léo Foucault décident de faire le tournage dans la maison où, peut-être, 106 ans passés, Gabriel Lafournaise et ses voisins se rassemblaient pour fêter le Jour de l'An.

LE TOURNAGE

"Deux mois de recherches et de préparations ont abouties à six jours d'émotions et de joies", a témoigné Martin Cloutier lors d'une conférence de presse tenue sur les lieux du tournage. "En effet, une fois franchi le seuil de la porte, les artistes ne purent s'empêcher de fondre en larmes. L'événement a été très touchant. Ceci est en effet une des raisons pour lesquelles cette maison fut choisie pour le tournage. J'aurais pu avoir un beau décor de studio mais par contre, les artistes se seraient sentis en dehors du contexte. L'éclairage de studio n'aurait pas non plus créé l'effet voulu. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque du vieux Laboucane, on s'éclairait au fanal et à la chandelle."

"Il est difficile de mettre le doigt sur le coût final de la production mais par ailleurs, je peux vous dire que si le film avait été tourné par une compagnie privée, le budget se serait chiffré à $35,000. Dans notre cas, le coût est beaucoup moins élevé."

La maison qui a, si on peut dire, servie de studio lors du tournage, a été reconstruite avec les matériaux originaux, sur la terre de Raymond Bérard, à Saint-Pierre-Sud. Rhéal, le frère de Raymond, avait eu l'idée de restorer la maison pour s'en servir comme studio de peintre. Entre temps, il a invité Martin Cloutier à lui rendre visite et c'est à ce moment-là que l'idée de tourner un film sur une soirée du bon vieux temps a germé dans la tête des personnes concernées.

Malheureusement, les téléspectateurs devront patienter jusqu'au mois de décembre, avant de pouvoir goûter à ce plat si bien préparé qui sera diffusé sur le réseau national.

Marc Labelle



La pierre de touche de l'harmonie

Les hommes de lettres disent souvent du personnage clé dans "le Père Goriot", un roman écrit au XIXe siècle par Honoré de Balzac, qu'il est le "christ de la paternité." Au XXe siècle, on retrouve non pas ce même "christ" mais bel et bien un "christ de l'interprétation et de la composition": ROBBIE McDOUGALL. Si vous avez regardé et écouté l'émission "Vedettes en direct", mardi soir, à l'antenne de Radio-Canada, vous comprendrez pourquoi cette humble appréciation a été rédigée.

McDougall, un pianiste-compositeur franco-manitobain, est né dans une famille de musiciens qui remonte jusqu'à Jean-Baptiste Lagimodière, le premier "voyageur" de l'Ouest canadien. Robbie a également des liens de parenté avec Louis Riel.

Dans plusieurs de ses morceaux, notamment dans "Mélodie pour Alice", Robbie fait preuve d'originalité en créant des sons qui se juxtaposent harmonieusement auprès des voix blanches des choeurs.

Robbie McDougall possède un talent de premier ordre. Il n'a plus à faire ses preuves.

Marc Labelle

films à la télé

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Critiques préparées par une équipe spécialisée de l'Office national des Communications sociales. Evaluation à titre d'information: E: enfants; Ado: adolescents; A: adulte. [1] chef d'oeuvre; [2] remarquable; [3] très bon; [4] bon; [5] moyen; [6] médiocre; [7] minable.

11 mars

***LES VOYAGES DE MARCO POLO**, dessins animés réalisés par Walter J. Hucker. La vie tumultueuse du célèbre aventurier. Mission dangereuse alors qu'il est au service du grand Mongol. E[4]*

***LE JOURNAL INTIME D'UNE FEMME**, E.U. Drame psychologique de F. Perry. Fatiguée des indélicatesses de son mari, une jeune femme s'embarque dans une liaison qui s'avère décevante. Mélange de satire et d'étude psychologique. A[4]*

***DES CLOWNS PAR MILLIERS**, E.U. Comédie de F. Coe. Une assistante sociale s'éprend d'un charmant bohème. Agréable et amusant. Dialogue plein de trouvailles. A[4]*

12 mars

***TOURMENTS**, Suéd. Drame psychologique de A. Sjoberg. Un étudiant s'éprend d'une fille déchue qui se dit terrorisée par un sadique. Réalisation teintée d'expressionnisme. Psychologie fouillée. A[4]*

ballet

Le Ballet Royal de Winnipeg

DES QUALITÉS INEXPLOITÉES

Le ballet royal de Winnipeg vient de nous présenter trois ballets. "What to Do Until the Messiah Comes" était le premier. Et comme d'habitude il a eu sa part de succès. Les décors de Robert Darling sont fascinants et si vous aimez ce genre de musique cela plait. C'est un ballet de qualité bien que j'en trouve la chorégraphie un peu faible. Il semble que le chorégraphe Norbert Vesak, commence à nous tenir en suspens, mais avant que nous ayons eu le temps d'avoir des émotions fortes il passe à autre chose.

Il ne fait pas appel aux qualités techniques des danseurs et il manque d'originalité dans les mouvements. Seuls Salvatore Aiello et Bill Lark se font remarquer. Par leur présence en scène, ils dominent leur rôle, tandis que les autres danseurs sont dominés par le rôle. On ne peut s'empêcher de suivre une jeune danseuse du regard en raison de sa vivacité et de sa légèreté: Suzan Bennet.

"Pas d'action" de Brian McDonald, sur une musique de von Suppe était le deuxième ballet. C'était la première fois que j'avais le plaisir de le voir. Je dis bien plaisir car c'est un ballet amusant. Sheri Cook dans la princesse Naissa fait preuve de qualités de comédienne qui devraient être exploitées. Elle avait l'air de bien s'amuser et les spectateurs aussi. Ce rôle lui convenait beaucoup mieux que les rôles plus classiques, le Casse-Noisette par exemple. Je regrette de ne pas avoir vu Marina Eglevsky dans le rôle de la princesse, elle dansait le soir suivant, car c'est une comédienne de premier ordre. Baxter Branstetter, Frank Garoutte, Harry Williams et Bill Lark arrivent à conserver une certaine dignité humoristique dans ce ballet.

THÈME MINCE

On n'a pas besoin de lire l'histoire, le thème en est très mince et on ne peut certainement pas le deviner. Il faut simplement regarder ce ballet pour le pur plaisir des yeux et de l'oreille. Il n'est pas difficile pour les danseurs et parce qu'il ne les pousse pas, ceux-ci peuvent mettre plus d'esprit dans leurs pirouettes.

Le dernier ballet présenté était "Mahler 4". La musique de Mahler est très belle, le thème du ballet touchant, et plait aux spectateurs. Dommage que la chorégraphie ne soit pas à la hauteur. C'est pauvre et ça ne pardonne pas. Encore moins pardonnable de la part du chorégraphe Oscar Araiz est d'avoir plagié d'autres chorégraphes. Il est tout à fait normal de s'inspirer de ses ainés et de reprendre leurs idées, de faire mieux si possible, mais tout "aspirant-chorégraphe" se doit d'inventer ses propres enchainements de pas.

Bonnie Wyckoff, la jeune fille est toujours émouvante de tendresse. Voici une danseuse qui vit son rôle. Salvatore Aiello dans le rôle de la Mort fait preuve de sa grande expérience de la scène et Bill Lark, dans le Père, a aussi beaucoup de présence. Deux danseuses tranchent nettement sur la troupe: Evelyn Hart et Suzan Bennet, toutes deux représentant l'Innocence; Evelyn pour la pureté de son style et Suzan pour sa vivacité et sa précision. Ce sont deux danseuses classiques et il faudrait qu'elles puissent aller étudier les grands classiques, cela leur ferait beaucoup de bien (pour nous les spectateurs aussi!)

NEW YORK

Ces trois ballets, et d'autres, seront présentés à New York très prochainement. Je souhaite beaucoup de chance à la Compagnie du Ballet Royal, elle en aura grand besoin. Le public new-yorkais est un public très difficile. Quand on lui dit ballet, il pense "American Ballet Theatre", Balanchine, triple sauts en l'air et triple pirouettes. Ce public veut de la substance, de la danse, pas seulement des corps gracieusement et gentiment en mouvement. Il n'est impressionné que par la qualité d'une technique invisible sous une exécution parfaite. Notre Ballet royal a trop de pirouettes déséquilibrées et d'arabesques tremblotantes. Par contre, et c'est sans doute le secret de son succès, il a une certaine qualité indéfinissable, des costumes impeccables, cette sorte de joyeuse présence en scène, une harmonie et un désir de plaire qui sont évidents, et probablement sa grande sincérité passe les feux de la rampe et touche les spectateurs. Alors bonne chance!

Geneviève Thompson

théâtre

IONESCO OU L'ABSURDE AU COLLÈGE



Instantané de La leçon [photo de Gilles Fréchette]

Enfin de Ionesco, disait la publicité qui annonçait deux des pièces de théâtre du maitre de l'absurde: 'La leçon" et "La cantatrice chauve", présentées au Collège universitaire de Saint-Boniface par des étudiants et des professeurs de l'Institut pédagogique.

A en juger par le nombre de spectateurs dans la salle Martial-Caron, l'absurde semble avoir eu des amateurs. Mais il n'empêche que les responsables du spectacle ont jugé utile d'introduire Ionesco et sa vision des choses, pour que tous les spectateurs soient sur la même longueur d'onde. Aussi le rideau ne se lève pas tout de suite et l'exellent Vincent Dureault, accompagné de Harry Ragoonaden, le metteur en scène de "La cantatrice chauve", essaie, entre deux hoquets de rire, d'expliquer l'inexplicable: l'absurdité, la banalité. Car Ionesco tente toujours de montrer que la condition humaine n'est en fait qu'une somme de banalités.

Après cette drôle mise en train, le spectateur était mûr pour "La leçon". Mûr pour entrer dans le jeu de Michel Lachiver, dans le rôle du vieux professeur qui enseigne l'arithméthique et la philologie linguistique comparée. Une interprétation du personnage assez réussie.

CHAUVE

Interprétation est le mot qui convient pour le théâtre de Ionesco. Et Harry Ragoonaden n'a pas manqué de donner une touche particulière à "La cantatrice chauve". Une interprétation par moment plutôt moderne, à grand renfort d'effets lumineux. L'idée est certes intéressante, mais pour qui avait les yeux un peu faibles...

Quant aux acteurs, ils se sont honorablement acquités de leur rôle. L'absurde restait convaincant dans son ensemble. Soulignons que les adaptations concernant la vie locale ont été, comme de juste, bien accueillies. Et les gens ont pu rire de choses qu'ils prenaient toujours au sérieux. Il suffisait de créer pour cela l'ambiance propice. Dans ce sens, l'initiative de monter Ionesco doit être saluée, puisqu'on a pu rire de nos banalités, mises en lumière grâce à la logique absurde de l'auteur. Malheureusement, l'absurdité du maitre de l'absurde n'a pas toujours été, malgré la bonne volonté des acteurs amateurs, exploitée à fond.

bb

FAITES VOTRE CHOIX

13 mars

***SMIC, SMAC, SMOC**, Fr. Comédie de C. Lelouch. Deux ouvriers d'un chantier naval organisent une fête pour un ami qui se marie. Histoire simple. Ado.[4]*

***WEEK-END**, Fr. Film satirique de J. L. Godard. Les mésaventures d'un couple qui se rend à la campagne en fin de semaine dans l'espoir de toucher un héritage. Poème surréaliste sur l'état de la civilisation moderne. Humour cruel. A[3]*

14 mars

***IL HABITA PARMI NOUS**, Fr. Documentaire religieux de J. Lefef. Dans la Palestine actuelle, évocation de la vie du Christ à l'aide des textes de l'Evangile. Réalisation sans prétention. Belles images. Rythmes trop lent. Commentaire sobre et bien choisi. Montage boiteux. E[5]*

***QUELQUES PAS DANS LA VIE**, It. Film à sketches de A. Blasetti avec Michel Simon, Vittorio de Sica et Marcello Mastroianni. Six anecdotes. Humour et attendrissement mêlés. Brillante distribution. A[4]*

15 mars

***NATHALIE GRANGER**, Fr. Film d'essai de M. Duras. Dans une maison solitaire, deux femmes s'occupent à diverses besognes. Conception littéraire du cinéma. Interprètes de talent. A[7]*

16 mars

***LA CITADELLE SOUS LA MER**, E.U. Drame de science-fiction de I. Allen. En l'an 2053, un amiral reçoit l'ordre de reprendre le commandement d'une immense base sous-marine et d'y assurer le transfert d'une réserve d'or américaine. Intrigue conventionnelle. E[5]*

***MAIS OU DONC EST PASSEE LA SEPTIEME COMPAGNIE?**, Fr. Comédie de R. Lamoureux. En mai 1940, trois soldats français séparés de leur unités sèment la pagaille dans les lignes ennemies. Farce au ton bon enfant. E[5]*

***LES TEMPS MODERNE**, E.U. Comédie satirique réalisée et interprétée par Charlie Chaplin. Les mésaventures d'un ouvrier d'usine rendu fou par le travail à la chaine. Chef-d'oeuvre du cinéma comique. Charlot à son meilleur. E[1]*

17 mars

***LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE**, Fr. Comédie de Y. Robert. Un chef des services secrets français fait croire qu'un modeste violoniste est un super-agent pour se venger d'un subalterne. Plaisanteries originales et réussies. A[4]*

10e anniversaire

10 ans [déjà] et 10,000 problèmes [encore]

Pensez donc un peu! Dix ans déjà que la SFM se bat pour les Franco-Manitobains [malgré nos petites crises de croissance]. Ceux qui connaissent notre histoire devront avouer qu'on mérite bien de se faire une petite faveur spéciale, entre deux mauvais coups.

En l'honneur du dixième anniversaire, le Bureau de direction de la Société franco-manitobaine a décidé d'organiser un petit banquet. Après la dure journée de travail du 9 avril, qui n'aura pas soif d'avoir beaucoup parlé?

Vous êtes donc tous invités à aller souffler les dix bougies à notre premier banquet. Pour parler argent, vous pouvez vous verser une pinte de bon sang pour seulement $10.

Et d'après ce qu'a annoncé le cuisinier, "Dix piastres, c'est donné". Surtout si l'on pense qu'on va être en bonne compagnie. Et puis après tout, on a assez tiré de faces de plâtre!

bloc-notes

•9 ET 10 MARS - PRÉSENTATION DU FILM "LE *vieux fusil", salle Martial-Caron au CUSB, à 20 h. Prix d'entrée: $1.25.*

•JUSQU'AU 18 MARS - 60e ANNIVERSAIRE DU *FESTIVAL DE MUSIQUE - Du 6 au 18 mars, le soleil se levera au son de la musique, sur la ville de Winnipeg. En effet, près de 2,100 participants s'inscriront à cette compétition annuelle, qui comprendra 470 catégories différentes. La majorité des concurrents sont des écoliers issus des écoles maternelles, des premières années, des chorales, des groupes et des orchestres du secondaire.*

•10 AU 18 MARS - LE CERCLE MOLIÈRE *présente les "Manigances d'une bru", une comédie des auteurs franco-manitobains Paul Ruest et Roger LeGal, à 20h30, avec relâche le 13, en la salle Pauline-Boutal au CCFM. La mise en scène est de Jean-Guy Roy, les décors et costumes de Peter Wingate et l'éclairage de Georges Beaudry.*

•11 MARS - L'ONF, 674, RUE ST-JAMES, *organise de 13h à 17h, une rencontre d'information. Tout le monde sait qu'il y a des films à faire au Manitoba. Cette réunion permettra de déterminer quand, comment et qui les fera. On présentera aussi le visionnement de certains films produits dans le cadre des projets Régionalisation Ouest.*

•11 MARS - LE COMITÉ CULTUREL DE *Saint-Georges-Powerview présente la pièce de Jean Anouilh, "Le bal des voleurs" à Sainte-Anne à 14h. Et non le 12, comme il était indiqué dans le BLOC-NOTES de la semaine passée.*

•11 MARS - JOURNÉE POUR ENFANTS AU *CCFM, de 10h30 à 15h30. Les enfants de 4 à 12 ans sont invités à participer à une journée d'activités conçues pour eux. Il y aura un atelier de danse et de gymnastique avec les Gais Manitobains, un atelier de chant avec Mélo-Mani et un atelier d'expression avec le Cercle Molière, ainsi qu'un film. Apportez-vous à manger. Prix: $1 par enfant.*

•13 MARS - AU CCFM A LA PETITE SALLE DE *spectacle, on pourra voir à 20h30 le film de l'ONF "Les héritiers de la violence", un documentaire sur le phénomène de la violence à travers les parents et les enfants qu'ils maltraitent.*

•LES 17 ET 19 MARS, LES GAIS MANITOBAINS *organisent au CCFM leur 3e atelier de danse provincial pour adultes, appelé "atelier printemps". Dans le cadre du "bloc I", les cours offerts seront la danse pour enfants et la gigue avancée. Pour le "bloc II', tous les stagiaires s'y joindront pour des sessions de danse folklorique internationale.*

Depuis le mois de juin, Gilberte Bohémier fait une tournée des écoles et centres francophones du Manitoba, avec deux spectacles pour enfants qu'elle a composés: *JACQUES ET LE LOUBRECHEAU*, et *LES AVENTURES DU CAPITAINE FRÉDERIC*. Elle prépare maintenant, en collaboration avec le Bureau de l'éducation française, un troisième spectacle, *FANFAN ET LA FLEUR*. Cette histoire très simple de 20 à 25 minutes parle de l'amitié de Fanfan pour une fleur invisible, et comprend des chansons et du mime. Ce spectacle est conçu pour les enfants de 3 à 8 ans, francophones et anglophones.

Mlle Bohémier commencera prochainement une tournée avec *FANFAN ET LA FLEUR* dans les écoles d'immersion française. Voici la liste des représentations.

- 13 mars: Ecole Sacré-Coeur 2 à 13h15 et 13h45
- 14 mars: Ecole Sainte-Anne à 9h30
- 14 mars: Ecole Saint-Norbert à 13h30
- 15 mars: Ecole Brock-Corydon à 9h30
- 15 mars: Ecole Lavallée à 13h30
- 16 mars: Ecole Frontenac à 9h30
- 17 mars: Ecole Lagimodière à 9h30
- 17 mars: Ecole Guyot à 13h30, 14h00 et 14h30
- 21 mars: Ecole Centrale à 9h30 et 10h00
- 21 mars: Ecole Sacré-Coeur 1 à 13h15 et 13h45

Les gens intéressés à recevoir ce spectacle, et ou les deux autres histoires, doivent communiquer avec Gilberte Bohémier au 453-7402.

L'inscription se fera au CCFM le vendredi 17 mars à 20h, mais la fiche d'inscription doit parvenir au 340, boul. Provencher, R2H 0G7, avant le 13. Le coût total de la fin de semaine est de $25.

•19 MARS - LA CHANTEUSE QUÉBÉCOISE *Francine McGee donnera un spectacle exclusif à 20h30 au CCFM, salle Pauline-Boutal, accompagnée de Raymond Desmarteau et Jacques et Robert Pariseau. Le titre de la représentation est "Salut! Je t'aime". Il s'agit d'un alliage de chansons nouvelles et de folklore ancien. Les billets sont en vente au CCFM au prix de $2.50.*

•19 MARS - L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE *Winnipeg, sous la direction de Piero Gamba, saluera à 14 h 30 à la salle du centenaire, l'héritage musical polonais. Entre autres: les concertos no 1 et 2 pour piano de Chopin.*

•20 MARS - AU CCFM, A 20H30, ON *projettera le court-métrage "Raison d'être", qui décrit la perception qu'ont de la vie et de la mort les mourants et leur entourage.*

théâtre



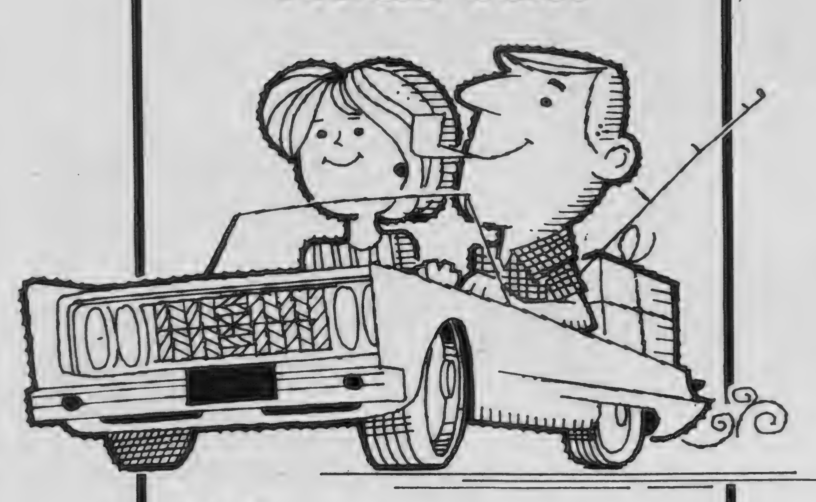
La présentation d'un spectacle au Cercle Molière est un travail d'équipe tant du point de vue technique que d'interprétation. Depuis plus d'un mois un groupe de jeunes techniciens, sous la direction de René Beaudry s'affaire à la préparation matérielle des "Manigances d'une bru", de Ruest-LeGal.

Tout en collaborant étroitement à la présentation du spectacle, ils suivent par ce fait un cours d'apprentissage des rudiments fondamentaux que nécessitent leurs responsabilités intégrantes à la qualité d'une production.

Il s'agit, (de gauche à droite, première rangée) de René Beaudry (directeur technique), Colette Dorge (accessoiriste), Paul Saint-Jean, Jean-Pierre Campagne, (deuxième rangée) Richard Chouinard, Michel Lavoie, Georges Beaudry (éclairagiste), Paul McCarthy, Allain Gendron et Gilbert Soulodre.

A TA
CAISSE
POPULAIRE

On Peut t'Aider Viens Nous Voir



LES CAISSES POPULAIRES
DU MANITOBA



VENDREDI À 14 h.30:

LES ATELIERS - Avec MARIUS BENOIST



M. Benoist recevant le **Prix ANIK** pour son opéra '**La Légende du vent**''. (en 1974)



À l'émission Les Ateliers — vendredi le 17 mars à 14h30

Le musicien Marius Benoist un Franco-manitobain très actif



Marius Benoist fut, pendant cinquante ans, courtier en douanes pour la maison W.G. Bell, de Winnipeg, où il a vu se succéder trois générations de propriétaires. Même si monsieur Benoist est aujourd'hui à sa retraite, la maison Bell retient toujours ses services à titre de conseiller en matières douanières.

Aujourd'hui comme hier, Marius Benoist consacre son temps libre à la musique et à l'histoire. Ses goûts et préférences vont à la musique française, profane ou religieuse. Maître de chapelle à la cathédrale de Saint-Boniface pendant 40 ans, Marius Benoist a composé un grand nombre d'oeuvres dont un oratorio intitulé *Mère d'Youville* et trois opéras: *Onadega, Saint-François d'Assise* et *la Légende du vent*. Ce dernier fut télévisé sur les ondes des deux réseaux de Radio-Canada et diffusé en Pologne et en Hongrie.

Au cours de cette émission de la série **les Ateliers**, nous verrons une séquence de cet opéra qui valut à Marius Benoist le Prix Anik, en 1974.

A l'automne de sa vie, Marius Benoist, homme actif et dynamique, vient de créer Les Voix d'antan, une chorale composée de membres du club de l'âge d'or du Foyer Chez nous, de Saint-Boniface. Il est le directeur de cette chorale que nous aurons le plaisir de voir et d'entendre.

C'est l'histoire du Manitoba et celle de l'Ouest canadien qui passionnent le plus Marius Benoist. Aux heures de recherche qu'il a passées dans les archives s'ajoutent celles qu'il a passées à recueillir les témoignages des anciens et à courir de village en village pour évaluer l'authenticité des pièces qu'il a trouvées ou qui lui furent offertes. Membre de la Société historique de Saint-Boniface, Marius Benoist en a présidé le comité de fondation et c'est en grande partie grâce à lui qu'on a pu reloger sous un même toit une grande partie des richesses du patrimoine manitobain. Nous visiterons également ce musée dont la réputation enviable a passé les frontières de la province.

Il faut également ajouter que Marius Benoist est écrivain à ses heures et qu'en 1975, les Editions du blé, de Saint-Boniface, ont publié son récit historique intitulé *Louison Sansregret, métis*, une histoire qui retrace la vie des métis de l'Ouest canadien. Un ouvrage qui valut à son auteur le Prix Champlain du Conseil de la Vie française en Amérique. Dans ses «heures creuses»: Marius Benoist s'intéresse aux sports, surtout au hockey, et aux fleurs: c'est un écologiste depuis toujours.

Cette émission sera réalisée par Léo Foucault. Recherches de Marie Benoist-Martin.



Maurice Auger

Dimanche à 19h00

—Maurice Auger et François Savoie

vous amèneront en Saskatchewan visiter la petite ville de Zénon Parc. Ils feront un bref historique de cette ville et vous parleront du projet de communication (télévision communautaire) à Zénon Parc et à Baie Saint-Paul au Québec.



GÉNIES EN HERBE



Marie Benoist-Martin, la réalisatrice, **Robert Painchaud**, le juge et **Pierre d'Auteuil**, l'animateur, bien absorbés dans la vérification d'une question.

1) SAMEDI À 18 h.00

L'équipe du Précieux-Sang affrontera celle de Sainte-Anne-des-chênes.

2) LUNDI À 19 h.00

Enregistrée en Saskatchewan, cette émission verra s'opposer les écoles secondaires de Gravelbourg et de Debden.

Dimension J — lundi à 19h30





Cette semaine, l'émission **Dimension J** ouvrira un dossier sur le théâtre à Winnipeg - A cet effet, **Claude Paquin** interviewera le dramaturge **Jean Gascon** et les comédiens **Jean-Guy Roy** et **George Beaudry**, lesquels parleront de leur profession et de la vie théâtrale dans la capitale manitobaine.

Vous y verrez également un extrait de la pièce "**Manon Last Call**". Réalisation: **Marcel Collet**. Concepteur-projeteur: **Gilles Paquin**.

AUX BEAUX DIMANCHES cette semaine:

À 19 h.30 ENRICO MACIAS en récital



Natif d'Afrique du Nord, Enrico Macias interprète des chansons pleines de rythme, de soleil, de tendresse et d'amour qui lui ont permis de conquérir de vastes auditoires, tant en Europe qu'en Amérique.

«Il est très important de communier avec la vie d'échanger des idées et des vibrations avec les gens. Etre humain, c'est avoir un coeur... On peut posséder toute l'instruction et tout le talent du monde, mais si cela n'est pas éclairé par le coeur, qui est la lumière de la vie, eh bien, rien n'a plus de sens.

à 20h30: CONTRE JOUR

La mort d'une mère

L'homme, même le plus insouciant, demeure toujours, selon le mot d'André Malraux, «le seul animal qui sait qu'il doit mourir». Et quel que soit le sens qu'il donne à sa vie, ou la forme de sa croyance ou de son incroyance, de son espérance ou de son désespoir, ce fait demeure... inéluctable. Il pourra arriver qu'il oublie sa propre fin, et d'ailleurs la vie l'y force. Mais la mort de ses proches, de son père, de sa mère, de ses frères et soeurs, de ses enfants... On l'appréhende, on s'y attend, on s'emploie à vivre malgré tout...

Dans une dramatique intitulée **Contre-jour**, qui sera présentée dans le cadre des **Beaux Dimanches** le 12 mars à 20 h 30, Nicole Lafrance aborde avec tendresse, courage et lucidité cet événement tragique que constitue la mort d'une mère.



Second regard
dimanche 12, 11 h 00

«Hatha-yoga: la voie du silence»

«L'immensité du silence est l'immensité d'une conscience en laquelle n'existe pas de centre»

Krishnamurti

A l'heure où dans le monde entier le mot yoga est aussi galvaudé que le terme économie, il serait bon de s'arrêter et de s'interroger un instant sur ce vocable d'hatha-yoga. Les téléspectateurs que cette discipline intéresse sont donc priés de regarder **Second regard**, le dimanche 12 mars à 11 heures. Tous, d'ailleurs, devraient être intéressés par cette émission expérimentale qui se veut beaucoup plus pratique que théorique. En effet, Mme Madeleine Gosselin, professeur d'hatha-yoga à Montréal, viendra en studio, accompagnée d'une vingtaine de personnes, se livrer à de véritables démonstrations yogiques.

Cette émission de **Second regard** est une réalisation de Jean Charbonneau. Animateur: Gilles-Claude Thériault.

Gilles-Claude Thériault



Les téléspectateurs désireux de communiquer leurs commentaires à Radio-Canada n'ont qu'à téléphoner, après l'émission, au numéro 285-3333, à Montréal

Mercredi à 21 h.00 DUPLESSIS À HORS SÉRIE

6e épisode: Herr Kanzler Duplessis

Le sixième épisode de la série **Duplessis**, qui sera télévisé le mercredi 15 mars à 21 heures, se déroule au moment de la grève de Louiseville, en 1952. Décidé à briser cette grève, Duplessis ne se soucie pas du fait qu'elle est légale.



Jean Lapointe et Raymond Cloutier

À notre cinéma:

- LUNDI à 24 h.05 : **WEEK END**
  Film écrit et réalisé par Jean-Luc Godard, avec Mireille Darc et Jean Yanne.
- MARDI à 24 h.05: **Quelques pas dans la vie**
  Série de sketches avec Yves Montand, et Michel Simon.
- MERCREDI à 24 h.05: **NATHALIE GRANGER**
  Film réalisé par M. Duvas, avec Jeanne Moreau.
- VENDREDI à 23 h.05: **Le grand blond avec la chaussure noire**
  Film réalisé par Yves Robert, avec Pierre Richard et Bernard Blier.



QUAND J'ÉCOUTE, J'ÉCOUTE CKSB - 1050

LES ONDES POSITIVES DU MANITOBA FRANÇAIS

"AVIS AUX TALENTS MANITOBAINS OEUVRANT DANS LA LANGUE DE MOLIÈRE"

CKSB

La station radiophonique française du Manitoba invite tous les intéressés(es) à faire parvenir un enregistrement sur ruban ou sur cassette de leurs récentes créations. Cette initiative de CKSB a été prise dans le but de donner une chance aux amateurs franco-manitobains qu'ils soient poètes, musiciens, groupes ou chanteurs de se faire valoir dans la discipline de leur choix. Vous pouvez participer à ce concours en adressant vos envois à: CKSB, Yves André, Réalisateur, 607, rue Langevin, Saint-Boniface, R2H 2W2. Le retour du matériel est assuré. La date limite de ce concours est fixée au 19 mars 1978.



SAMEDI

11 mars

9:00 HEIDI
"Les Petits Pains blancs".
9:30 WICKIE
"Le Pressentiment".
10:00 TEMPOREL
"Les Arbes mouvants".
10:30 JOE LE FUGITIF
"La Course".
11:00 ES-TU D'ACCORD?
"Violon et violoncelle".
11:30 TELEJEANS
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
13:00 LES HEROS DU SAMEDI
"La Ringuette". De l'aréna de Ville St-Laurent.
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Quatre siècles de peinture de femmes" [**dernière de 2**].
15:00 DEFI
"Jeunesse Canada Monde".
15:30 CINE-JEUNESSE
Les Voyages de Marco Polo. Dessins animés réalisés par Walter J. Hucker. La vie tumultueuse du célèbre aventurier. Missions dangereuses alors qu'il est au service du grand Mongol (Ukr. 72). **La Belle au bois dormant.**
17:00 BAGATELLE
18:00 GENIES EN HERBE
Précieux Sang vs Ste-Anne-des-Chênes.
18:30 TELEJOURNAL
18:35 ICI, AILLEURS
D'Edmonton. "Le Phénomène des villages et villes fantômes de l'Alberta". Ces villes renaîtront-elles un jour avec la redécouverte du charbon? Quelle est la véritable leçon que l'on peut tirer des villages fantômes? Réal.: Tom Cavanaugh. Adaptation française: Maurice Olsen.
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Kings de Los Angeles rencontrent les Canadiens. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner et Richar Anderson. "Rinja Gabrin (dernière de 2).
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 POLITIQUE FEDERALE
Le Crédit social.
23:10 CINEMA
Le Journal intime d'une femme mariée (Diary of a Mad House-wife). Drame réalisé par Frank Perry, avec Carrie Snodgress, Richard Benjamin et Frank Langella. La femme délaissée d'un avocat entreprend une liaison avec un écrivain. Celui-ci se montre vite aussi égoïste que le mari, qui ne songe qu'à favoriser sa propre montée sociale (USA 70).
1:00 CINE-NUIT•
Des clowns par milliers (A Thousand Clowns). Comédie réalisée par Fred Coe. avec Jason Robards, Barbara Harris et Barry Gordon. Un scripteur d'émissions pour enfants a abandonné son emploi et vit avec son neveu qu'il a adopté. La direction de l'école envoie deux travailleurs sociaux. Le premier juge sévèrement sa façon de vivre, mais l'autre, une jeune femme, diffère d'opinion (USA 65).

DIMANCHE

12 mars

9:00 TOM ET JERRY
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
"Le Gardien du phare" (dernière de 2).
9:45 L'EVANGILE EN PAPIER
"La Dernière Cène et l'agonie".
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse des Saints-Martyrs canadiens.
11:00 SECOND REGARD
"Hatha-yoga: la voie du silence". Plus qu'une culture physique orientale, le hatha-yoga est une technique qui permet de passer insensiblement du "silence physique au silence spirituel".
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: table ronde sur "L'Agro-alimentaire et l'autosuffisance".
13:00 D'HIER A DEMAIN
Ce merveilleux pays où les hommes sont rouges (1er de 2). Documentaire réalisé par Denis Chegaray. En 1832, le peintre George Catlin transporte son chevalet jusqu'au pied des Rocheuses et croque sur le vif les moeurs et coutumes des tribus indiennes. Il en sortira 500 peintures à l'huile (Fr. 74).
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
"Les Championnats sportifs québécois" [**3e de 4**].
16:00 SPORTHEQUE
"Wimbledon 1977". Finale de tennis chez les hommes, avec J.-G. Alexander, P.-C. Dent, R.-L. Case et C. Masters.
17:00 CINE-MAGAZINE
Entrevue avec Jean Boffety, directeur de photo du film "Quintet", tourné à Montréal.
17:30 TERRE ET MOISSONS
10e de 13: "L'Aide". La Communauté internationale et son aide financière aux pays en voie de développement.
18:00 AUX FRONTIERES DU CONNU
Les Transports (1re de 3). "Le Train". L'évolution de ce mode de transport.
18:30 TELEJOURNAL
18:35 TELESCOPIE
Interviewer: Pierre Olivier. Réal.: Claude-H. Roy.
19:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
En récital: Enrico Macias.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Contre-jour. Texte de Nicole Lafrance. Avec Louise Turcot, Normand Lévesque. Une dramatique qui étudie le climat psychologique dans lequel baignent un frère et une soeur au moment de l'agonie de leur mère.
22:15 LES BEAUX DIMANCHES
Golden Games. Fantaisie sur les Jeux Olympiques de Montréal 1976, réalisée par Charles-André.
22:30 TELEJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:00 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti libéral.
23:10 CINE-CLUB•
Tourments. Drame réalisé par Alf Sjöberg, avec Stig Jarrel et Alf Kjellin. Un jeune lycéen terrorisé par son professeur de latin s'éprend d'une prostituée. La femme a un amant qui la tyrannise et l'entraîne à boire. Un jour, l'étudiant découvre son amie morte (Suéd. 44).

LUNDI

13 mars

8:55 THE SUN RUNNERS
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Les Portraits de Centour"
9:30 LES ORALIENS
"Une classe qui bouge".
9:45 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général".
10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE
Thème: l'air. "Les P'tits Bonshommes d'ailleurs".
10:15 VIRGINIE
"Virginie est malade".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivière. "Nutrition".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Bricolage: table à café en pin, avec Claude Paré.
11:30 LAUREL ET HARDY•
Laurel et Hardy veulent aller jouer au poker.
12:00 SESAME
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Robert Séguin.
14:30 CINEMA
Smic, Smac, Smoc. Comédie réalisée par Claude Lelouch, avec Charles Gérard, Amidou, Jean Collomb et Catherine Allégret.
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 GENIES EN HERBE
En provenance de la Saskatchewan: Debden vs Gravelbourg.
19:30 DIMENSION J
"Le Théâtre à Winnipeg". Réal.: Marcel Collet.
20:00 A CAUSE DE MON ONCLE
20:30 SCENARIO
La Rose des sables [dernière de 4].
21:00 TELE-SELECTION
Columbo: Immunité diplomatique (Case of Immunity). Policier réalisé par Ted Post, avec Peter Falk, Hector Elizondo, André Lawrence et Sal Mineo. Aidé par son assistant, le premier secrétaire d'ambassade élimine un de ses adversaires politiques. Puis, il maquille son crime afin d'en rejeter la responsabilité sur des étudiants contestataires. Columbo est chargé de cette délicate affaire (USA).
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 ARSENE LUPIN
Avec Georges Descrières. "L'Agence Barnett".
24:05 CINEMA
Week-end. Film écrit et réalisé par Jean-Luc Godard avec Mireille Darc et Jean Yanne. Un couple se rend à la campagne dans l'espoir de toucher un héritage. En route, ils sont retardés par un embouteillage et finissent par être impliqués dans une collision où leur voiture est détruite. Ils continuent à pied et font d'étranges rencontres (Fr. 67).

MARDI

14 mars

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
"Abdomen".
10:00 YOU HOU
"Eau, terre, air, feu" (1re de 5).
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
"Le Facteur".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"L'Art floral".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: "muffins" au son.
11:30 DOCTEUR SIMON LOCKE
Avec Sam Groom. "Où la chance s'en est-elle allée?".
12:00 LE MONDE EN LIBERTÉ
"Les Prédateurs africains".
12:30 LES COQUELUCHES
Invités: Marcel Tanguay, Suzanne Jeanson, Martin Peltier.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
De Québec. "La Femme et le film". "La Femme et la perception de son rôle à travers les sociétés".
14:30 CINÉMA
Il habita parmi nous. Documentaire réalisé par Jacques Lefef. La vie de Jésus sur des images de la Palestine (Fr. 58).
16:00 BOBINO
16:30 LES ANTIPODES
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
"Un cowboy à Hawaï" (2e)
20:00 GRAND-PAPA
Claudette a invité son père dans un restaurant japonais pour lui annoncer une nouvelle. Réal.: Geneviève Houle.
20:30 VEDETTES EN DIRECT
Invité: Serge Laprade.
21:00 LES AS
Un jeune homme, Christian Brunelle, drogue la bonne de la maison et l'amène en voiture. Que prépare-t-il?
21:30 TELEMAG
Animateur: Pierre Nadeau.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 RENCONTRES
Invité: Henri Guillemin, historien. Entrevue: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
André Turp, ténor, se raconte (3e). Réal.: Jean Faucher.
24:05 CINEMA•
Quelques pas dans la vie. Sketches réalisés par Alessandro Blasetti, avec Yves Montand, Danièle Delorme, Michel Simon et Vittorio de Sica. Le Baiser, Mara, la Confession, Don Corradino, le Poupon, les Figurants.

MERCREDI

15 mars

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Picot, Verbo et le robot".
9:30 LES ORALIENS
"Un équipement sur mesure".
10:00 VIRGINIE
"Dans les plis de l'aurore boréale".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Etre parents".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: la pose de tissus sur les murs (1re de 2).
11:30 MON PAYS, MES AMOURS
"Anticosti". Autrefois surnommée "le cimetière du golfe", Anticosti est considérée aujourd'hui comme "le paradis du golfe".
12:00 MINI-FÉE
"Mini-Fée au pays des contes".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'UI
Réal.: Claude Routhier.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe de raquetteurs qui comptent plusieurs musiciens et chanteurs.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
"La Faute d'Aurélie". Aurélie et son "Boss René" se fiancent. Mais Aurélie commet une faute irréparable. Emission de Bruno Paradis, réalisée par Yvon Trudel.
20:00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Chatel "Titus est-il jaloux?". Francine vient en aide à une amie de Marie-Josée. Rémi est forcé de l'appuyer dans cette mission. Réal.: Rolland Guay.
20:30 RÉTRO-SPEC
Jeu-questionnaire. L'année 1942. Sujet: la Conscription. Invité: Robert Rumilly, historien.
21:00 HORS SÉRIE
Duplessis. Avec Jean Lapointe dans le rôle titre. [**6e de 7**]: "Herr Kanzler Duplessis".
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 REFLETS D'UN PAYS
De Québec. "La Débâcle et le coup d'eau". Comment, en dépit des dégâts causés par les débordements de la rivière Chaudière, les Beaucerons s'acharnent-ils à demeurer sur les rives de cette rivière jusqu'à la prochaine inondation? Images: Pierre-André Bouchard. Rech. et entrevues: Louise Maranda-Samson. Anim.: Christiane Suzor. Réal.: Réjean Chayer.
24:05 CINÉMA
Nathalie Granger. Film réalisé par Marguerite Duras, avec Lucia Bose, Jeanne Moreau et Gérard Depardieu. Deux femmes s'inquiètent de l'avenir de Nathalie encline à des violences exceptionnelles chez une enfant de son âge. Mystérieusement fermées sur elles-mêmes, les deux femmes sont impuissantes à se dire l'essentiel (Fr. 72)

JEUDI

16 mars

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
"Troisième âge". Ajoutez des années à la vie.
10:00 YOU HOU
"L'Oeil". Avec Thérèse Petit.
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"La Coupe de viande", avec M. Roger Fortier. Les jambons.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Bricolage: la pose de tissus sur les murs, avec Luc Lefebvre.
11:30 LES ANIMAX CHEZ EUX
"Une tranche de vie sous-marine". Exploration sous-marine .
12:00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Jacques de Tonnancour, peintre". Son art, sa création, sa passion pour les insectes, son rôle de professeur à l'Université du Québec et les événements marquants de sa vie.
14:30 CINEMA
La Citadelle sous la mer (City Beneath the Sea). Science-fiction réalisé par Irwin Allen.
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES DU TSAR
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR:Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
"Le Gros lot".
19:30 DU TAC AU TAC
"Comme une fleur".
20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
Animateur: Serge Laprade.
20:30 LES GRANDS FILMS
Mais où donc est passée la septième compagnie? Comédie écrite et réalisée par Robert Lamoureux, avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Aldo Maccione et Eric Colin, En 1940, trois soldats français sont séparés de leur unité. Un officier de l'air dont l'appareil a été abattu les prend en main et, affublés d'uniformes allemands, les quatre gaillards sèment la pagaille dans les lignes ennemies (Fr.-it. 73).
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN•
Les Temps modernes (Modern Times). Comédie réalisée et interprétée par Charlie Chaplin, avec Paulette Goddard et Chester Conklin. Série de sketches qui traitent du monde mécanique moderne. Le travail, de plus en plus mécanisé, impose à l'individu un rythme de production insensé et tellement automatique qu'il devient lui-même une machine. L'homme perd son individualité dans cet univers robotisé (USA 36).
24:30 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
Policier réalisé par Marcel Bluwal, avec Claude Brasseur, Robert Berri et Jacques Seiler. "Les Chauffeurs du nord". Les bandits qui terrorisaient les fermiers pendant que les hommes étaient partis pour l'armée font de nouveau la pluie et le beau temps. Vidocq est prié de mettre fin à leurs activités.

VENDREDI

17 mars

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Centour Mécano".
9:30 LES ORALIENS
"Les Oraliens contre Franco".
9:45 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général"
10:00 TAM-TAM
10:15 VIRGINIE
"Dans les plis de l'aurore boréale, on communique".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Cardiologie".
11:00 LA MANGEAILLE
Gervais. "Le Boeuf". Recettes: "Biftecks au sel grillés" et "Bifteck de flanc farci à la choucroute".
11:30 ROBINSON SUISSE
"Les Disparus".
12:00 SESAME
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Michel Gaumont.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'UI
Réal.: Franck Duval.
14:30 LES ATELIERS
De Winnipeg. M. Marius Benoist consacre son temps libre à la musique et à l'histoire.
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
"Mon p'tit Tom Pouce".
15:45 DU SOLEIL A CINQ CENTS
"L'Hypo-l'hypo tchoum".
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
"Le Secrétaire".
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 MARCUS WELBY, M.D.
"Les Ilots de Laughrans" (1re de 2).
20:00 ALLER-RETOUR
"Los Angeles".
20:30 FORUM
Emission d'information animée par Louis Martin.
21:30 A TOUR DE ROLE
Documentaire sur la bénédiction des bateaux de pêche à Etretat, en Normandie et à Percé, en Gaspésie.
22:00 SCIENCE-REALITE
"Les Allergies". Origines et manifestations allergiques, traitements.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINEMA
Le Grand Blond avec une chaussure noire. Comédie réalisée par Yves Robert, avec Pierre Richard, Mireille Darc, Paul Le Person, Jean Carmet et Bernard Blier. Pour se venger d'un subalterne qui a tenté de le supplanter, le chef des Services secrets français monte une supercherie. Le subalterne est amené à croire qu'un modeste violoniste est un super-agent en possession de secrets compromettants.
24:45 CINE-NUIT
Miracle à l'italienne (Per grazia ricevuta). Comédie réalisée et interprétée par Nino Manfredt, avec Lionel Stander et Delia Boccardo. A l'âge de huit ans, un enfant a été l'objet d'un "miracle". Confié à des moines, il grandit dans la crainte des tentations charnelles. Adulte, il doit pourtant réintégrer la société. La rencontre d'un vieux pharmacien athée et surtout l'amour de la fille de celui-ci lui apportent une certaine sérénité (It. 71).

30 P'TITES MINUTES avec Hubert Gauthier (première partie)

L'avenir des héritiers...

Jeune et ardent défenseur des droits des francophones hors Québec, Hubert Gauthier fait partie de ceux qui ont travaillé ferme à la préparation du rapport "Les héritiers de Lord Durham", publié il y a près d'un an par la Fédération des francophones hors Québec. A titre de directeur général de la FFHQ et de militant de la cause de la francophonie canadienne, Hubert Gauthier a accepté de nous parler de la situation de "ces héritiers".

par Guy O'Bomsawin

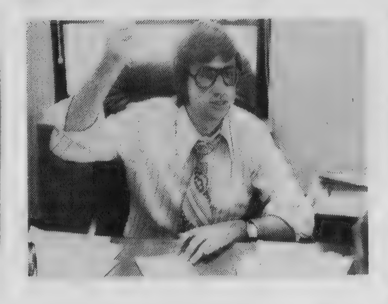
photos Francine Lalonde

• Quelle est la raison majeure pour laquelle les francophones hors Québec sont dans la situation périlleuse décrite dans "Les héritiers de Lord Durham"?

Ce que je vais dire va surprendre, parce que c'est à contre-courant d'une mentalité qui veut s'installer. Les francophones, dans une large mesure, sont assimilés linguistiquement et psychologiquement.

Ça s'est amené comment cet état de choses? C'est ce qu'il faut comprendre avant de parler de francophones qui lâchent ou de francophones qui sont tannés, écoeurés, et qui se joignent à la masse anglophone parce que c'est une solution facile.

Quand ça fait des générations que tu as à vivre comme francophone hors Québec, en Ontario, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, dans n'importe quelle province; quand tu as à vivre à contre-courant de tout depuis des générations — parce que ça se transmet de génération en génération l'écoeurement d'une bataille —; quand tu as à vivre à l'encontre de toute cette vague anglophone, tu viens à te convaincre, jusqu'à un certain point, que tu es anormal.



On t'a obligé à vivre dans "l'anormalité", en marginalité. Je ne dis pas *"le francophone s'est obligé"*. Quand on recule, et c'est là qu'on retrouve nos fondements historiques (c'est pour ça qu'ils sont importants, et que des gars comme Roy, de l'Ontario, disent *"Il faut vivre dans le présent et dans le futur, non dans le passé"*), il ne faut pas oublier le fait d'avoir été mis dans une position de marginalité, d'avoir dû, comme francophone, vivre à l'encontre de toute une société, et vivre dans un monde où on lui a enlevé beaucoup de choses pour lesquelles il a dû se battre pour les ravoir.

En cours de route, une telle bataille finit fatalement par créer chez le francophone un esprit qui, caricaturé, peut se dessiner ainsi: *"Etant francophone, j'ai besoin de telles choses: une école française, un service de soins dans ma langue, des loisirs dans ma langue, des garderies . . . mais je suis toujours obligé de me battre pour avoir ça. Pour obtenir n'importe quoi, à tout coup, il faut que je me batte, il faut que je m'organise, il faut que j'aille à des réunions, il faut que je dépense de l'énergie plus que la plupart des gens."*

Le francophone vient à se tanner de ça. Il vient à se dire *"Je demande ma garderie, et on me la donne ou on ne me la donne pas! Puis six mois plus tard, je suis obligé de demander autre chose. Je suis toujours en train de quémander"*.

A un moment donné, ce bonhomme-là se tanne de vivre dans une situation où il a toujours la tête sortie de l'eau. Les autres disent autour de lui: *"Toi, t'es fatigant"*. Ça peut être les anglophones, les gens de son village, ses confrères, le gouvernement: provincial, fédéral, municipal, scolaire.



En fin de compte, le francophone vient à se convaincre que de fait, il est fatigant, et il vient à réaliser qu'il est fatigué d'être fatigant, parce que c'est la seule façon d'obtenir quelque chose. Par conséquent, il se dit *"Ecoute, c'est bien plus facile de m'en aller avec la majorité. Là, au moins, je vais être normal. Je vais vivre dans la normalité"*.

C'est donc impossible de dire facilement, comme bien des rengaines de politiciens, puis d'anglophones qu'on rencontre tous les jours dans la rue: *"Les francophones eux-mêmes ne veulent rien!"*

Ces francophones ont donc été amenés à se convaincre eux-mêmes qu'ils n'avaient rien à revendiquer. Quand tu te places dans ce contexte, tu réalises que les principales difficultés qu'on rencontre à l'heure actuelle résultent de l'érosion, du génocide, de l'assassinat d'un peuple, auquel on assiste impuissants.

C'est aussi simple que ça. C'est pas plus compliqué que ça. Les francophones ne sont même pas conscients de cet état de choses.

Si tu vis au Manitoba ou en Saskatchewan, par exemple, il faut que tu survives comme personne. Si tu es francophone en plus, ta survivance est encore plus difficile à supporter. Si tu trouves déjà dur de faire ce qu'il y a à faire quotidiennement, et qu'on t'ajoute quelque chose de plus, on te tue!

"Good morning!"

Tu me décris le francophone en tant qu'individu luttant pour sa survie et, en plus, pour sa langue et sa culture. Est-ce que le francophone n'aurait pas intérêt à donner plus d'importance à la lutte menée en collectivité?

Le problème est tout à fait communautaire. Il ne faut pas oublier qu'on a même sapé à un moment donné l'énergie d'une communauté. Ce qu'on fait sur le plan individuel, on le fait aussi sur le plan d'une communauté.

Une municipalité, une commission scolaire qui veut donner des services en français, a les mêmes problèmes que l'individu qui veut exiger un service en français. La réponse est un peu dans ta question. Tu as dit *"Est-ce que le gars ne devrait pas exiger des choses? Est-ce qu'il n'y a pas une façon plus normale de vivre?"*

L'anglophone, dans sa vie de tous les jours, est-ce qu'il passe son temps à exiger des services dans sa langue? Ben non. Puis lui, il n'a pas à dépenser cette énergie-là.

Le francophone, lui, on l'oblige à vivre de cette façon et on dit que c'est de sa faute. Eh bien, je regrette, mais je défends l'individu qui a été mis dans cette situation, qui est celle de vivre à contre-courant. Parce que s'il veut survivre dans une société qui n'est pas la sienne, il est obligé de se battre, on ne parle même plus de développement! Ça, c'est épuisant!

Après avoir mené un certain nombre de batailles, tu es épuisé à n'en plus finir. Il n'est pas question qu'on essaie de nous faire dire que les francophones sont défaitistes . . . *"le résultat, c'est que les francophones sont défaitistes"*.

Ce que je comprends, c'est que les francophones peuvent finir par croire qu'il n'y a plus rien à faire; que c'est fini.

A bien des émissions de ligne ouverte, par exemple, les gens disent qu'ils perdent à un moment donné tout espoir de voir se réaliser quelque chose d'intéressant et de permanent. La montagne à laquelle ils font face est trop grosse, et ils lui font face dans toutes leurs actions quotidiennes.

Imagines-tu un francophone qui entre dans l'autobus le matin, à Winnipeg, et qui dit au conducteur *"Bonjour"*? Ce qui va arriver, c'est que tout le monde va se regarder et dire *"Y'é fou raide lui"*, *avec un petit sourire! Le gars est* hors de l'ordinaire! Le gars ordinaire, lui, ne veut pas être hors de l'ordinaire: il veut être comme tout le monde, alors il va dire *"Good morning"* et ça, ce n'est pas parce qu'il a lâché.

Ça, c'est un aspect fondamental de la lutte que de dire *"Bonjour"* au chauffeur d'autobus le matin. Mais il y a un autre aspect: est-ce que les francophones font tout ce qu'ils devraient pour vivre, travailler, administrer en français; que ce soit à la maison, dans leurs entreprises, dans leurs autobus, dans leurs syndicats?

Et il y a aussi cet autre aspect qui fait que la télé et la radio françaises entrent maintenant dans beaucoup de foyers sans toutefois — c'est ce que je pense — que les francophones en profitent et que ça les amène à parler davantage français et les encourage à développer davantage leur langue et leur culture. Ai-je raison de voir les choses comme ça?

On a situé le débat du français hors Québec comme une affaire folklorique. Quand on parle de l'espèce d'idéologie qui est véhiculée dans le pays à l'effet que les francophones hors Québec sont des gens qui se battent pour l'éducation, — donc pour leur langue — et des gens qui, de temps en temps, présentent une pièce de théâtre ou des choses com-

Suite à la page 23



Les régions

Saint-Malo

A Saint-Malo, lundi le 30 janvier avait lieu un recyclage en catéchèse pour les professeurs de l'élémentaire de la division scolaire de la Rivière Rouge. Une trentaine de professeurs ont répondu à l'invitation qui leur était faite. Ils se sont ainsi donné la chance de s'arrêter, d'approfondir leur mission commune, d'échanger idées, projets, réussites et difficultés, de se donner ensemble un "boost" et le goût de continuer dans une tâche qui n'est pas facile.

Le chant thème "Vivre debout, découvrir la vie, se donner la main pour rebâtir le monde" nous a tout de suite mis dans l'esprit du thème de la journée "Vivre sa vie", qui fut ensuite approfondi de différentes façons.

Un panel "La catéchèse: Une vie" donna la chance à chacun de faire le point pour lui-même et ensuite de partager. Des ateliers ont permis d'approfondir à la maternelle, l'éveil religieux des tout-petits; en 1re, 2e et 3e année: sacrements et célébrations; en 4e, 5e et 6e année: prière et célébration. Une session sur le carême nous a aidé à approfondir le thème 1978 "Je crois en Jésus-Christ" et de voir comment nous pouvions le vivre avec les élèves. Finalement, à la dernière session, nous avons essayé de ramasser le vécu de la journée pour le célébrer avec le Seigneur.

Grand merci à S. Thérèse Legal, s.g.m.; S. Cécile Trudeau, s.j.s.h.; Richard Schaubroeck, et Fernand Frigon, C.S.V. qui avaient accepté d'être les personnes ressources avec Céline Houde, animatrice de catéchèse pour la Division scolaire. Nous étions heureux de la présence de trois de nos pasteurs et nous leur disons merci pour leur participation et leur collaboration. Un merci spécial à Mme Hélène Arpin qui a eu le tour non seulement de faire apprendre de nouveaux chants mais aussi de nous donner le goût de chanter avec les élèves. Merci aussi aux directeurs des écoles élémentaires et au directeur-général qui ont accepté que l'on prenne une des journées pédagogiques spécialement pour la catéchèse.

Merci au comité de préparation, mais merci surtout à chacun des professeurs. C'est votre participation active qui en a fait le vrai succès, qui a fait de cette journée une expérience valable pour tous si on en juge par les évaluations.

Quelques commentaires relevés:

- Ca m'a fait réaliser l'importance de mon engagement, comme baptisé.
- Ca m'a aidé à réfléchir sur le vrai sens de ma vie.
- C'était du vécu et non seulement des idées.
- Cette journée m'a apporté un "boost" dont j'avais vraiment besoin pour continuer l'année.
- Je m'en vais avec un bon bagage.
- J'ai vécu une expérience qui me marque.
- Ca prend des rencontres comme celle-ci plus souvent.

Céline Houde

Île-des-Chênes

Le dimanche 26 février, le Comité culturel présentait le film C'est le nom d'la game", une production de l'Office national du film. Le scénario incite le spectateur à s'interroger sur sa propre survie en milieu minoritaire. Face au constat, doit-il partir, s'assimiler ou poursuivre?

Après le visionnement, Paulette Jubinville de l'ONF a animé une période d'échange sur les discussions pertinentes soulevées dans le film: "Est-il possible aujourd'hui de vivre en harmonie dans sa langue et sa culture; de l'occasion de prendre conscience de notre propre situation et des choix à faire".

En deuxième partie, on a ébauché deux projets en prédiction du 75e anniversaire de la paroisse: une reproduction des films de l'abbé Rivard avec la collaboration de l'ONF, et la publication d'un recueil de photos, de biographies et de souvenirs d'antan.

Nous prions toutes les personnes intéressées à ces projets de composer les numéros suivants: 878-2993 ou 3339; à Grande-Pointe, 256-0095.

Armelle Molin

60è anniversaire de mariage



Dimanche le 12 février fut une journée mémorable. M. et Mme Paul (Ada) Vermette célébrèrent leur 60e anniversaire de mariage. Une belle cérémonie, réunissant plusieurs parents et amis, eut lieu à Morris, Manitoba. Leur fille (Laurette) Mme Emil Wasylenko, vint pour la fête.

Nous remercions très sincèrement le père Morin qui accepta de célébrer la messe dans la maison des jubilaires. Ce fut très touchant de voir M. et Mme Vermette (92 et 84 ans respectivement) renouveler leurs voeux de mariage. Après la cérémonie religieuse, un goûter fut servi et les enfants leur présentèrent une magnifique horloge. On voit sur la photo M. et Mme Vermette avec leurs enfants (de gauche à droite) Liliane Tellier, Dorothé Parent, Georges, Laurette et Arcade.

Lorette

La Ligue des femmes catholiques de Lorette organise trois parties de cartes pour les 12, 19 et 26 mars, dans la salle paroissiale du village à 20 h. Il y aura plusieurs prix. Ceux qui participeront aux trois parties pourront gagner un prix spécial.

Aubigny

La Ligue des femmes catholiques d'Aubigny a décidé, lors de sa dernière réunion, de se concentrer sur l'organisation d'une partie de cartes pour le 30 avril. Les membres ont aussi demandé à Mme Isabelle Ritchot d'accepter la charge d'organiser une fête paroissiale. Une vente de pâtisseries est également projetée à cette occasion. La rencontre a aussi permis de découvrir, pour la première fois depuis leur congrès, la nouvelle bannière de la LFC.



... un autre qui ne sera pas là le 9 avril ....

Somerset—La Montagne

Festival de poésie et d'art dramatique dans la Montagne

SOMERSET - Le quinzième festival de poésie et d'art dramatique de la division scolaire de la Montagne s'est déroulé à Somerset les 21, 22 et 23 février derniers et fut couronné de succès.

Les juges étaient Jean Gisiger de Winnipeg, pour la poésie et Paul Ruest de Sainte-Anne, pour le théâtre. Il y avait quarante-deux trophées à l'enjeu et ils furent décernés comme suit:

Le trophée de la division scolaire de la Montagne décerné au concurrent individuel le plus méritant, parmi les gagnants des classes de poésie récitée individuellement, fut accordé à Lorraine Badiou, de Notre-Dame-de-Lourdes. Rhéal Cénérini, également de Notre-Dame-de-Lourdes, s'est mérité le trophée des Soeurs Ursulines, décerné pour le meilleur poème inédit.

Dans la catégorie de choeur parlé (un groupe d'élèves récite un poème français et un poème anglais): première et deuxième année, trophée des Chevaliers de Colomb, conseil Langevin, Bruxelles; 3e et 4e années, trophée de M. et Mme Benoit, Saint-Alphonse; 5e et 6e années, trophée du village de Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude; 7e et 8e années, trophée de M. et Mme Raynald C. Labossière, Saint-Alphonse; 9e à 12e années, trophée des Clercs de Saint-Viateur, Somerset.

Poésie récitée individuellement: (l'élève récite un poème français ou anglais): maternelle, trophée du personnel enseignant de l'école Sainte-Marie, Eric LaCharité, de Saint-Claude; première année, trophée des Soeurs du Sauveur; Lyette Labossière, de Somerset; 2e année, trophée de M. et Mme T.D. Rheault, Corinne Bruneau, de Saint-Claude; 3e année, trophée du district scolaire de Saint-Claude, Annette Philippe, de Saint-Claude; 4e année, trophée des marchands de Haywood, Chantal Ricard, de Saint-Claude; 5e année, trophée des Soeurs Jésus-Marie, Stephen Dunn, de Saint-Claude; 6e année, trophée des Soeurs Ursulines, Dawn Pouteau, de Mariapolis; 7e année, trophée de M. et Mme Maurille Rocan, Christian Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes; 8e année, trophée de M. et Mme Ed. DeVos, Francine Deroche, Notre-Dame-de-Lourdes; 9e à 12e années, trophée de M. et Mme Armand VanDeKerckhove, Suzanne Pilloud, de Saint-Claude.

Poésie bilingue récitée individuellement (un francophone récite en anglais et un anglophone en français): élèves anglophones: maternelle, trophée de M. et Mme A. Doyon, Mona Bernard, de Haywood; 1e et 2e années, trophée de la Chambre de commerce de Saint-Claude, Jocelyne Grenier, de Saint-Léon; 3e et 4e années, trophée de la coopérative de Saint-Léon, Michael Leblanc, de Somerset; 5e et 6e années, trophée des Filles d'Isabelle de Notre-Dame, Kim Bouwman, de Somerset; 7e et 8e années, trophée de la crémerie de Saint-Claude, Colleen Bouwman, de Somerset; 9e à 12e années, Angela Schreyer, de Somerset; élèves francophones: maternelle, trophée de M. et Mme S. Foidart, Lynne Dion, Saint-Claude; 1e et 2e années, trophée de Mme C. Morrison, Gilles Grenier, Somerset; 3e et 4e années, trophée de la coopérative de Saint-Léon, Lorraine Badiou, de Notre-Dame-de-Lourdes; 5e et 6e années, trophée de M. et Mme Albert Ronceray, Pauline Rey, de Saint-Claude; 7e et 8e années, trophée de la caisse populaire de Lourdes, Noëlla Badiou, de Notre-Dame-de-Lourdes; 9e à 12e années, Lise Martel, de Saint-Claude, trophée de l'Institu Collégial de Notre-Dame.

Poésie inédite (l'élève récite son propre poème ou le fait réciter par un autre): maternelle, trophée de M. et Mme F. Plaitin, Suzanne Rosset, de Saint-Claude; 1e et 2e années, trophée des Filles de la Croix, Tara Thomson, de Somerset; 3e et 4e années, trophée de l'école élémentaire de Notre-Dame, Liliane Gautron, de Saint-Claude; 5e et 6e années, trophée de l'école élémentaire de Saint-Claude, Kathy Simoens, de Bruxelles; 7e et 8e années, trophée du docteur et M. F. Champagne, Danielle Brisson, de Notre-Dame-de-Lourdes; 9e à 12e années, trophée de la division scolaire de la Montagne, Rhéal Cénérini, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le théâtre était à l'honneur le mercredi soir alors que cinq pièces étaient présentées par les jeunes. M. Ruest décerna les trophées suivants: meilleure pièce, de la maternelle à la 8e année, Swan Lake; meilleur comédien, de la maternelle à la 9e année, Keith Norrie, de Swan Lake; meilleure pièce, 7e à 9e années, Notre-Dame-de-Lourdes. Les jeunes de Saint-Claude méritèrent le trophée de la Société franco-manitobaine pour la meilleure pièce française ainsi que le trophée de M. et Mme O. Ostrowski, pour la meilleure pièce anglaise. Larry Lapointe, de Saint-Claude remporta le trophée des Filles de la Croix, décerné au meilleur comédien, 10e à 12e années.

nécrologie

DORS - MIGNONNE - DORS

Regarde autour,
Ces visages baignés de larmes,
Ces coeurs s'effondrant d'amour,
Annoncent ta fin.

L'innocence de tes quatre ans
T'as protégée de tout chagrin
Ne pleure pas, petite,
Il viendra le temps
Quand "Papa Destin"
Te déposera aux bras du Tout-Puissant.

Jamais plus de souffrance -
Jamais plus d'agonie.
Tu quittes le triste paradis de l'enfance
Pour en habiter un que tu n'as jamais connu.

Ferme tes petits yeux;
Pour la dernière fois,
Souris-nous adieu.

Dors - mignonne - dors,
Le temps est venu,
Il pèse lourd sur tes paupières.
Tu y étais, hier,
Aujourd'hui, tu n'y es plus.

Colleen James



En souvenir d'une petite fille emportée par une grave maladie à l'âge de 4 ans.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Victorine Tellier désire remercier sincèrement les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie lors de son deuil récent soit, par offrandes de messes, assistance aux funérailles ou pour tout autre service rendu. Un merci spécial aux porteurs, au père I. Blanchette, et à l'organiste. Nous adressons l'expression la plus sincère de notre reconnaissance envers Mme Druwé et le personnel du Foyer Saint-Boniface pour leur dévouement et leurs soins attentifs durant la longue maladie de notre mère.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ULRIC ST-GODARD du village de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, cultivateur à sa retraite, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, chambre 200, 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 10 avril, A.D. 1978.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 1er jour de mars A.D. 1978.

MARCOUX BÉTOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ATHANASE BARNABÉ du village de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, cultivateur à sa retraite, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, chambre 200, 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 10 avril, A.D. 1978.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 1er jour de mars, A.D. 1978.

MARCOUX BÉTOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, EMMANUEL SIMON, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, cultivateur à sa retraite.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boul. Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 15 avril, A.D. 1978.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois de mars, A.D. 1978.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

Les programmes fédéraux

(première partie)

L'impôt: personne n'est ignoré

Le principe même de l'impôt est d'obliger les citoyens à participer au financement de leur gouvernement.

Toute personne qui gagne un revenu supérieur à celui considéré comme décent, doit rendre à César ce qu'il réclame.

Au Canada, la première imposition fédérale sur le revenu a été appliquée en 1917. Elle visait à combler les déficits entraînés par les dépenses de guerre. La loi adoptée à cette époque s'appelait d'ailleurs *Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.*

Vu le caractère particulier de ce programme, qui assurait au gouvernement canadien une source permanente de revenu, le Parlement du Canada a abrogé cette première loi le 1er janvier 1949, pour la remplacer par la *Loi de l'impôt sur le revenu.*

En 1976, Revenu Canada a perçu par cette loi $28 milliards 900 millions en impôts directs.

De cette somme, 33% est allé à la santé et au bien-être; 13% au paiement de l'intérêt sur la dette publique; 12% à l'expansion et au soutien économique; 11% à la défense; 8% aux paiements de transfert aux provinces; 7% au transport et aux communications; 3% à l'aide à l'éducation; 2% aux affaires extérieures; 2% à la culture et aux loisirs et 9% à des secteurs divers.

Les impôts prélevés par Revenu Canada en 1977 proviennent des particuliers dans la proportion de 45%; des sociétés, 17%; des ventes, 13%; des sources non fiscales, 10%; des douanes, 7%; des non-résidants, 1% et d'autres droits, 7%.

La déclaration

Toute personne qui a perçu des revenus au cours de 1977 est obligée, sous peine d'être condamnée, de soumettre une déclaration d'impôt à Revenu Canada avant le 30 avril 1978.

S'il appert que ses gains ne sont pas imposables, Revenu Canada n'adressera aucune demande de remboursement. Il en sera de même si la personne verse son dû ou si elle l'a déjà versé.

Si, par contre, un particulier doit une certaine somme au gouvernement fédéral, Revenu Canada lui adressera une demande de remboursement.

Si la personne omet volontairement, par ailleurs, de produire une déclaration d'impôt ou de déclarer tous ses revenus, elle sera passible d'amende et d'emprisonnement.

La technicité

Le plus tôt on produit sa déclaration d'impôt, le plus tôt on est remboursé pour les versements effectués en trop.

Bien que le délai final soit le 30 avril 1978 pour envoyer sa déclaration au Centre des données fiscales, mieux vaut tôt que tard.

Après avoir envoyé sa déclaration, il faut compter de trois à six semaines pour recevoir une attestation de Revenu Canada, indiquant qu'on considère la déclaration exacte, qu'on rembourse le contribuable ou qu'on lui réclame une somme supplémentaire.

Les pièces justificatives

La déclaration d'impôt doit être retournée à Revenu Canada accompagnée des feuillets T4, et des reçus nécessaires pour être admissibles à certaines exemptions.

Les contribuables qui au 30 avril n'auront pas reçu ces feuillets, doivent quand même remplir leur formule de déclaration, en calculant approximativement leurs revenus et les retenus à la source (Régime de pension, assurance-chômage, impôt sur le revenu...)

Ce genre de déclaration devrait être accompagnée d'une lettre explicative indiquant le nom et l'adresse de l'employeur qui n'a pas fourni de T4. Si possible, il faudrait aussi envoyer les talons de chèques de paie reçus de ce même employeur.

Le contribuable qui reçoit un T4 après l'envoi de sa déclaration d'impôt, devrait le faire parvenir au bureau d'impôt de sa région.

Le formulaire de 1977

Cette année, la formule de déclaration est plus simple, et certaines opérations sont laissées aux ordinateurs.

La déclaration contient également un espace destiné à l'adjonction des reçus et des feuillets de renseignements T4.

Les contribuables qui n'ont pas encore reçu de formule de déclaration par la poste, peuvent se la procurer au bureau de poste ou au bureau d'impôt de leur région.

Information

Pour permettre aux contribuables de trouver réponses à certains problèmes qui leur sont propres, il existe une série de brochures mises à jour chaque année, et qu'on peut se procurer au bureau d'impôt de sa région:

— **Frais de garde d'enfants**
— **Gains en capital et Jour de l'évaluation**
— **L'impôt: un tour d'horizon qui s'impose**
— **L'impôt sur le revenu au Canada (également en version allemande et italienne)**
— **L'impôt et le non-résident**
— **L'impôt et les personnes âgées**
— **L'impôt sur le revenu et la petite entreprise (également en version italienne)**
— **L'impôt et l'étudiant**
— **Frais de déménagement**
— **Régimes enregistrés d'épargne-retraite**
— **L'impôt et le parent unique**
— **Régimes enregistrés d'épargne-logement**
— **L'impôt sur le revenu des ventes à commission**
— **Songez à la retraite**

Les agents des bureaux régionaux de l'Impôt peuvent aussi renseigner les contribuables.

(A la prochaine parution: contrevenants et pénalités.)

P&R 509 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)



humour

Quand le plombier présenta sa facture, la dame crut tomber à la renverse Vingt dollars pour un travail de dix minutes! s'exclama-t-elle. Mon médecin n'en prend que la moitié pour une visite! Je le sais madame, répondit l'homme. J'étais médecin.

■

Quelle belle matinée de printemps! Un temps comme ça ne vous donne pas envie de travailler? Le paresseux du bureau hoche la tête: Je n'irai pas jusque-là, mais enfin...ça me donne presque l'envie d'en avoir envie.

■

Deux fous sont assis dans un avion. L'un demande à l'autre. Quelle heure est-il? L'autre sort un paquet de cigarettes de sa poche et lui répond: Vendredi. Merci, c'est là que je descends.

■

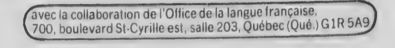
Rejette toute ambition *hors celle de bien accomplir la tâche du jour. Celui qui* est en route pour la réussite agit dans le présent, sans penser au lendemain. Ne vis ni dans le passé ni dans l'avenir. Que ton travail quotidien absorbe toutes tes énergies et satisfasse toutes tes ambitions.



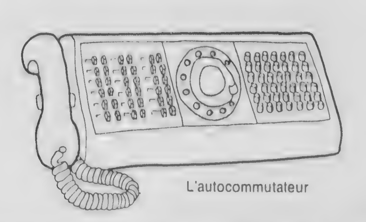
LA VÉRITÉ

Ne savez-vous pas qu'en vous livrant à quelqu'un comme esclave pour lui obéir, vous êtes esclave de celui à qui vous obéissez, soit du péché qui conduit à la mort, soit de l'obéissance qui conduit à la justice?
(Romains 6, v. 16).

On parle français . . .


avec la collaboration de l'Office de la langue française,
700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

au téléphone


L'autocommutateur

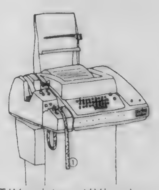
Expression française	Expression anglaise	Forme fautive
Écouteur, récepteur	Receiver	
En semaine	Weekdays	Sur semaine
Faire le 9	Dial 9	Signaler 9
Faire un appel, donner un coup de fil, téléphoner	To call, to place a call	Loger un appel
Fiche	Plug	
Il n'y a pas de quoi, je vous en prie, de rien, à votre service	You are welcome	Bienvenue
Il y a de la friture sur la ligne	The line is noisy, there is noise on the line	Il y a du statique sur la ligne
Indicatif	Exchange, code	
Indicatif de région, indicatif régional	Area code	Code régional
Indicatif local	Exchange number	Échange
Inscription (dans l'annuaire)	Directory listing	
Installer le téléphone	To install the telephone	
Intercepter la communication	To cut in	Couper la ligne
Interurbain	Long distance	Longue distance
Interurbain automatique	Direct distance dialing (DDD)	Composition interurbaine (CID)
Jack ou trou	Jack	
La ligne est en dérangement	There is trouble on the line	La ligne est en trouble, il y a du trouble sur la ligne
La ligne est occupée	The line is busy	La ligne est engagée
Ligne à deux abonnés, ligne commune	Two party line	Ligne double
Ligne commune à postes groupés	Multiparty line	
Ligne de jonction	Tie trunk	
Lignes groupées	Equivalent lines	
Ligne individuelle	Individual line	Ligne simple
Ligne principale	Main line	
Ligne supplémentaire	Extension line	

Tiré de "Vocabulaire du téléphone"

au bureau

Forme fautive

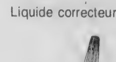
1 — Compliments de la saison
2 — Avoir des connexions
3 — La constitution d'une société
4 — Contracteurs et sous-contracteurs
5 — Corriger un compte
6 — Faire une cotation
7 — Une courtoisie de . . .
8 — Coût d'opération
9 — La date due pour votre paiement . . .
10 — "Etes-vous d'accord?" — "Définitivement"
11 — Rendez-vous au département des jouets
12 — Dépendant de votre décision
13 — Dépenses de voyage
14 — Donner un dépôt
15 — Effectuer un travail de routine
16 — Cet article est disponible au rayon . . .
17 — Donner à contrat
18 — Effectif au 1er janvier
19 — Elaborer sur une question
20 — Etre éligible à . . .
21 — Etre à l'emploi de . . .
22 — Un employé civil
23 — Etre en charge de . . .
24 — Ecrire à l'endos d'une lettre
25 — Le règlement en force
26 — La ligne (téléphonique) est engagée
27 — En rapport avec ce travail
28 — Une lettre enregistrée
29 — Période d'entraînement
30 — Entrer des faits dans un rapport
31 — L'envers d'une feuille
32 — Noter une erreur cléricale
33 — Taper une lettre à double espace
34 — Un estimé des ventes
35 — Un estimé des travaux
36 — Etamper une lettre
37 — L'exécutif
38 — Extension 40 (téléphone)
39 — Faire à ordre

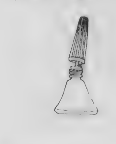


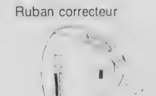


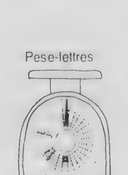
Téléscripteur, téléimprimeur

Télex, bande télex

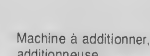

Liquide correcteur

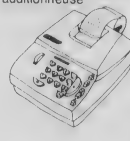


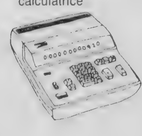
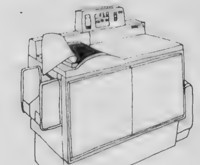

Ruban correcteur


Pese-lettres


Trombones


Machine à additionner, additionneuse


Machine à calculer, calculatrice



Photocopieur

Forme correcte

1 — **Nos meilleurs voeux, joyeuses fêtes**
2 — **Avoir des relations, des influences**
3 — **Les statuts d'une société**
4 — **Entrepreneurs et sous-traitants**
5 — **Rectifier un compte**
6 — **Faire, fixer, établir un prix**
7 — **Offert par, un hommage de . . .**
8 — **Frais d'exploitation**
9 — **L'échéance de votre paiement . . .**
10 — **"Etes-vous d'accord?" — "Assurément"**
11 — **Rendez-vous au rayon, au service des jouets**
12 — **Conformément à, selon votre décision**
13 — **Frais de déplacement**
14 — **Donner un acompte**
15 — **Effectuer un travail courant, habituel,**
16 — **Cet article est en vente au rayon . . .**
17 — **Faire exécuter à forfait**
18 — **En vigueur le 1er janvier**
19 — **Développer une question, disserter sur une question**
20 — **Etre admissible à, être qualifié pour . . .**
21 — **Etre au service de, travailler chez . . .**
22 — **Un fonctionnaire**
23 — **Etre responsable de . . .**
24 — **Ecrire au verso d'une lettre**
25 — **Le règlement en vigueur**
26 — **La ligne (téléphonique) est occupée**
27 — **Relativement à, au sujet de ce travail**
28 — **Une lettre recommandée**
29 — **Période d'essai, d'apprentissage**
30 — **Inscrire, enregistrer des faits dans un rapport**
31 — **Le verso d'une feuille**
32 — **Noter une faute de copiste, de transcription,**
33 — **Taper une lettre à double interligne**
34 — **Une estimation des ventes**
35 — **Un devis des travaux**
36 — **Timbrer une lettre, apposer le timbre**
37 — **Le conseil de direction, le bureau de direction**
38 — **Poste 40 (téléphone)**
39 — **Faire sur commande**

Tiré de "Le français au bureau"

P&R 404 Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État

Un de nos parcs nationaux . . .

Le **parc national Kouchibouguac** au Nouveau-Brunswick a été créé en 1969. Comme la plupart des parcs de la région des Maritimes, il a pour attrait indéniable de longer la mer. Il s'étend sur 25 kilomètres le long de la section nord du détroit de Northumberland.



Faune

Parmi les mammifères qui habitent la région du parc, on retrouve notamment l'orignal, le cerf de Virginie et l'ours noir.

Les eaux du parc fourmillent de vie et on peut y pratiquer la pêche. L'océan offre évidemment une quantité appréciable de crustacés et de mollusques. On peut donc s'amuser à la cueillette des palourdes.

Activités

Les randonnées constituent l'un des meilleurs moyens de connaître et d'apprécier Kouchibouguac.

De juin à septembre, des activités quotidiennes sont animées par un naturaliste. Celles-ci permettent d'en connaître davantage sur la faune et les divers habitats.

La natation, les bains de soleil et les pique-niques à la plage Kelly figurent parmi les activités les plus populaires.

En hiver, on peut faire de la marche en raquettes et du ski de randonnée.

Logement

Deux terrains de camping sont aménagés dans le parc: l'un à la plage Callander et l'autre à Kouchibouguac où se trouve l'administration.

Il y a également des motels et terrains de camping dans la région immédiate.

Voies d'accès

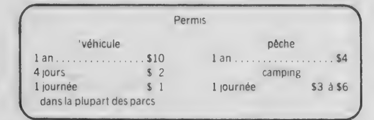
On peut se rendre au parc national de Kouchibouguac par la route 11. Il est situé à environ 60 kilomètres au sud de Chatham et à environ 95 kilomètres au nord de Moncton.

Restaurants

Ce parc est assez récent et on n'y a pas encore aménagé de restaurants, mais dans les localités environnantes les restaurateurs servent des repas légers.

Renseignements

On peut écrire à: Parc national Kouchibouguac, Comté de Kent, Nouveau-Brunswick, E0A 2A0; ou téléphoner à: (506) 876-2443.



Permis

'véhicule		pêche	
1 an	$10	1 an	$4
4 jours	$ 2	camping	
1 journée	$ 1	1 journée	$3 à $6
dans la plupart des parcs			

Parcs Canada, Division de l'information
400 ouest, avenue Laurier, Ottawa K1A 0H4

PAR 504 — Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État

30 P'TITES MINUTES . . .

Suite de la page 17

me ça, et quand on sait que la vie d'un gars consiste en des aspects sociaux, politiques, économiques, légaux, de santé et le reste, et que tous ces aspects-là ont été relégués, depuis très très longtemps, aux oubliettes, comment voulez-vous que le francophone pense autrement que langue et culture?

Maintenant, de dire que *"le francophone, même dans sa maison, ne fait pas ce qu'il devrait faire"*, je reviens un peu à ce que j'ai dit au début. Il faut comprendre à un moment donné que si la société anglophone ne permet pas aux francophones de vivre, et que si le franco est sans cesse traité comme un hors-la-loi, il va toujours avoir comme réflexe conditionné d'obéir aux règles de vie de la majorité, même dans sa maison.

L'école, c'est loin

Le francophone doit avoir une volonté et un courage qui dépassent les bornes de n'importe quelle vie normale. Je te donne des exemples bien précis de ce que veut dire "dépassent les bornes": un francophone qui veut vraiment vivre en français hors Québec, doit penser lorsqu'il s'achète une maison *"Où est l'école française la plus proche?"* Un anglophone n'a pas besoin de penser à ça, il a toujours ces services. Alors là, il faut qu'il aille s'installer à telle place. Il n'a pas tellement le choix, c'est ça ou rien d'autre. Dans certains cas, ça peut avoir des implications économiques si, par exemple, les écoles sont situées dans des quartiers assez bien pourvus et qu'il peut difficilement y acheter une maison; à Edmonton peut-être, à Winnipeg, à Halifax. En d'autres mots, les premières choses à penser sont: *"Où dois-je m'installer? Puis-je me permettre de m'installer là? Est-ce que ça va être bien compliqué d'avoir accès à une école française?"*

Maintenant supposons qu'il y a une école qui a certains services français et qu'il veut envoyer son enfant là. La première question qui se pose: *"Est-ce qu'il y a du transport scolaire?"* S'il n'y en a pas et qu'il n'a qu'une voiture, qu'est-ce qu'il fait? Il doit penser en fonction du transport pour son jeune à l'école. Est-ce qu'il va le véhiculer lui-même? Est-ce qu'il a le temps de le faire avant d'aller travailler? Est-ce que c'est sur son chemin? Ça va lui coûter combien de plus par année? Çà, ce sont des questions qui se posent régulièrement dans des familles francophones.

7 à 1

Quant à la télévision, bien sûr que dans certaines régions il y a des services de radio et de télévision; il y a "un" poste de radio, que les jeunes n'écoutent pas parce qu'il n'est pas à leur portée. Alors, qu'est-ce qu'ils ont comme deuxième choix? Un poste de radio privé en français? Ben non, ben non, sauf Ottawa et à un autre endroit au Nouveau-Brunswick. Alors, ils écoutent quoi? Un poste anglais! A la télévision, si tu as le câble, tu peux capter 7 **postes anglophones pour 1 poste francophone.**

Si, un samedi après-midi, on nous présente une joute de football, le jeune va écouter quoi? La télévision anglaise! Alors qu'est-ce que tu fais à ce moment-là? Tu as une décision à prendre. Est- ce que tu le laisses regarder la télévision sachant qu'il s'assimile parce que la proportion du temps qu'il va vivre en français va être diminuée pour chaque minute qu'il regarde la télévision anglaise? Moi, je suis conscient de ça comme francophone! Alors il faut que je fasse "des règlements de télévision", il faut que je dise à mon jeune *"pour chaque heure de télévision en anglais, il en faut une en français"*.

Comme j'ai accès à 7 postes de télévision en anglais pour 1 poste en français, je n'ai pas de chances. Les *"odds"*, comme on dit en langage des communications, sont contre moi.

Et l'hôpital?

Quant aux services de santé, je n'ai pas à y penser si j'ai accès à un médecin francophone dans une clinique où il y a plusieurs médecins, je choisis le francophone et ça va. Dès que j'entre à l'hôpital pour des traitements spéciaux, là c'est en anglais dans la plupart des cas dans le pays. Si j'ai besoin d'un gars qui va traiter plus particulièrement mon gros orteil, alors là, est-ce qu'on a des spécialistes là-dedans? Non, on n'en a pas. On a des praticiens généraux. Donc, au niveau des soins médicaux, j'ai un certain choix au départ mais après ça c'est fini!

J'ai moi-même dû aller à "l'urgence" de l'hôpital Montfort à Ottawa, qui est un hôpital supposément français, et j'y ai eu des services en anglais. C'est très français ça? Si tu arrives à un moment où le personnel est anglophone, tu te soumets, tu n'a pas le choix. J'arrive là la nuit; mon jeune est en train de s'étouffer; je remplis les papiers, bon . . . l'administration de la province en matière de santé est en anglais. Tous mes questionnaires sont en anglais. Je veux avoir du service en français, mais est-ce que je vais me battre là pendant que mon jeune est en train de s'étouffer? Non non, je vais remplir mes papiers. Ça c'est une situation de fait.

On manque de joueurs

Du côté des loisirs maintenant. Si mon fils veut apprendre le hockey à Winnipeg, il n'y a pas d'endroit où il peut le faire en français. Donc ou il va apprendre le hockey en anglais, ou je vais lui dire *"tu ne peux pas aller au hockey parce que je ne veux pas que tu parles anglais"*. Je vais avoir l'air fin, moi, comme parent.

Si on veut des services en français au hockey, ça implique quoi? Ça implique que l'on doive s'organiser même si la population francophone est éparpillée.

Dans une région, c'est le réseau des Community Clubs qui organise les loisirs. C'est tout. Et nous, on va arriver là et dire qu'on a trouvé huit p'tits gars pour apprendre à jouer au hockey? On sait déjà que ça prend douze gars au moins pour former une équipe, parce qu'il faut bien qu'ils jouent contre quelqu'un. Là, ça devient un problème de nombre. Dans nos villes, même là où il y a une certaine concentration de francophones, il n'y a pas de loisirs organisés pour eux, d'aucune façon. Les loisirs, en général, sont en anglais!

(A la prochaine parution: autres faits et conclusion.)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État

La Page de Bicolo ...

Allo!
Si tu as le goût de m'écrire des poèmes, des histoires, ne te gêne pas pour me les envoyer.
J'en ferai paraître dans ma page. A bientôt! Bicolo.



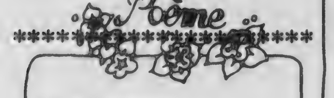
****

Le problème de Louis.

Au bord de la rivière se trouvent un loup, une chèvre et un chou. Les loups aiment les chèvres... les chèvres aiment les choux....

Louis doit transporter sur l'autre rive le chou et les deux animaux, mais il ne doit passer qu'avec un seul à la fois.

Quel moyen trouvera-t-il pour ne pas laisser la chèvre et le chou, ou le loup et la chèvre? Cherche.



ENSEIGNES

A l'enseigne du
bonheur
il y en a pour
tous les goûts:
des sourires et
des fleurs.
des petits billets doux,
des guitares,
des chansons.
des gâteaux, des bonbons.
A l'enseigne du bonheur
je t'offrirai mon coeur

Céline Deguire-Morris

Devinettes

- **Combien de terre y a-t-il dans un trou d'un pied de long, sur un pied de large, sur un pied de profond?**
- **Connais-tu un mangeur de fer?**
- **Un chat peut attraper deux rats en trois minutes. Combien faut-il de chats pour attraper cent rats?**
- **Ecris treize avec "un".**
- **Quelle est la boisson la plus forte?**

- Il n'y en a pas
- Oui, la rouille.
- Un seul chat suffit.
- 11 plus 1, plus 1.
- L'eau, puisqu'elle porte les bateaux.

Bricolage

Aimerais-tu te fabriquer un beau cadre avec de la laine? Voici une suggestion. Lis bien attentivement les directives avant de commencer.

Il te faut:

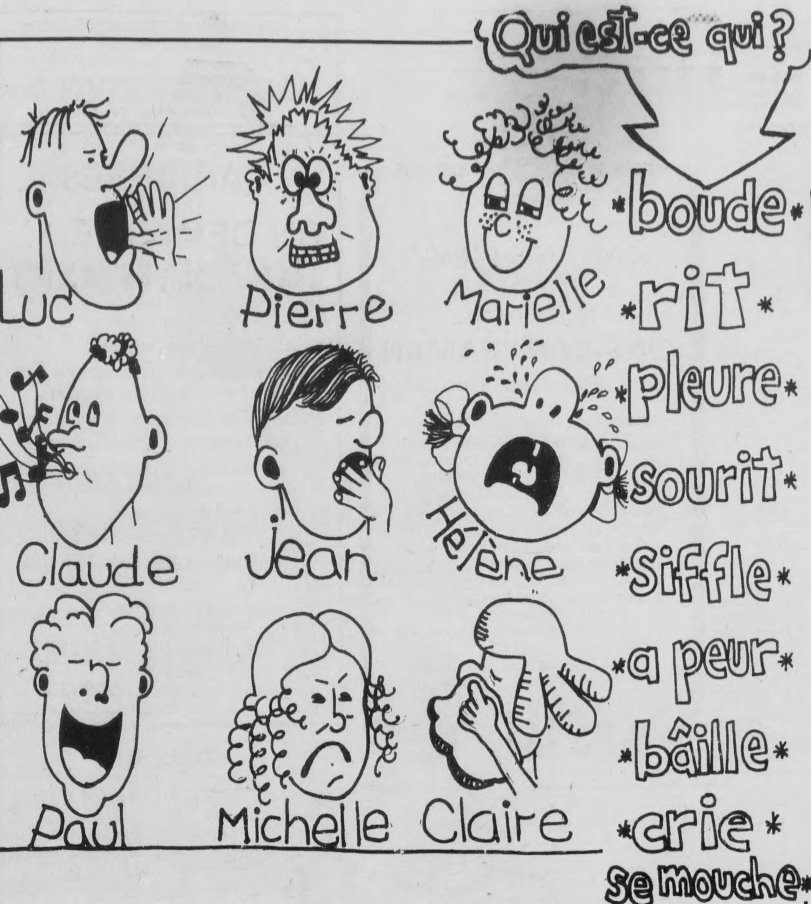
- de la laine noire (mince),
- des bouts de laine de couleur: jaune, verte, rouge, brune, etc., coupés en petits morceaux d'environ ¼ de pouce. (Tu gardes chaque couleur séparément).
- de la colle.

Tu colles ce dessin sur du carton fort.
Tu commences par le contour de chaque dessin. Fais une chose à la fois, disons, la fleur: tu mets de la colle sur les lignes noires de la tige et de la feuille. Tu prends ensuite la laine noire et tu la colles en suivant bien la ligne. Tu continues ainsi en mettant la laine noire sur tout ton dessin.
Il s'agit maintenant de remplir ton dessin avec les bouts de laine de différentes couleurs selon ton goût. Tu procèdes comme pour les contours (mets de la colle, ensuite la laine.) Presse avec tes doigts.
Tu peux aussi mettre des bouts de laine sur le fond de ton dessin (bleue pâle, blanche ou noire).
Tu peux faire un cadre en collant de la grosse laine autour de ton dessin. Tu vas voir comme il sera joli!

Bonne chance!

Bicolo





C'est .... qui ....
C'est .... qui ....
C'est .... qui ....
C'est .... qui ....
C'est .... qui ....
C'est .... qui ....
C'est .... qui ....
C'est .... qui ....
C'est .... qui ....
C'est .... qui ....



L'ARCHE DE NOÉ

J'ai pris
ma girafe
et mon ours
et mes trois moutons
et mon poisson,
mon âne gris
et l'éléphant,
ma souris blanche
et mon pinson.

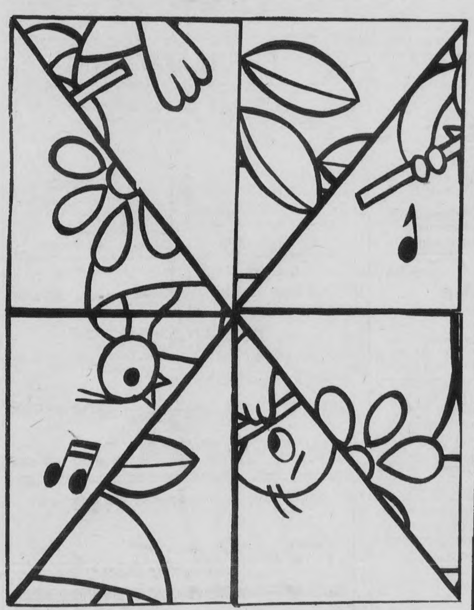
Nous avons fermé
les volets,
dehors il peut
faire mauvais.

Car ma maison,
c'est l'Arche de Noé
pour naviguer
au chaud
pour naviguer
ô gué !

RÉPONSE:

Le problème de Louis

Il traverse la chèvre. - Il revient chercher le loup. En laissant le loup, il ramène la chèvre. Il laisse la chèvre et traverse le chou. Puis il revient chercher la chèvre.



Découpe ce dessin et reforme le casse-tête. Colle-le sur un papier fort et colorie-le.

JASPER, **L'Ours prudent**



Jouer avec des allumettes
C'est bien dangereux.
En croyant t'amuser
Tu pourrais mettre le feu.



BICOLO SALUT LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

4651 Paul Blondeau, Saint-Boniface
4652 Julie Blondeau, Saint-Boniface
4653 Lise Blondeau, Saint-Boniface
4654 Patrick Beaudoin, Otterburne
4655 Donald Gérardy, Saint-Labre, Manitoba
4656 Réjeanne Wenden, Vermette, Manitoba
4657 Edward Fortier, Saint-Léon, Manitoba
4658 Diane St-Pierre, Winnipeg
4659 Theresa Lafournaise, Sainte-Anne
4660 Joelle Marion, Winnipeg
4661 Nicole Bouchard, Letellier
4662 Marc Fortier, Saint-Léon, Manitoba
4663 Joanne Bosc, Notre-Dame-de-Lourdes
4664 Vivianne Lesage, Notre-Dame-de-Lourdes
4665 Monique Dureault, Fannystelle, Manitoba

MEMBRE GAGNANT
No 3641 Louise Courcelles, Sainte-Agathe, Manitoba

A VENDRE - 138,rue Ferndale - $64,000. - Maison ancienne de deux étages en très bon état - 30 x 31' - 7 pièces - 4 chambres à coucher - Soubassement à la grandeur - douche - Installation électrique neuve - foyer neuf - portes vitrées - ("french doors") fenêtres en aluminium - baies vitrées - une salle de bain - Garage - taxes $420.00 - composer 474-1257.

45-113-46C

A LOUER - Appartement de 1 chambre à coucher. Grandes pièces. Parc Windsor - Chemin Elizabeth. Idéal pour personne seule ou couple sans enfants. $160.00 par mois. Stationnement, facilités de lavage, chauffage et électricité gratuits. Composer 668-6807.

43-102-JNO

A LOUER - Près hôpital Saint-Boniface - Chambre entièrement meublée, facilités de cuisine. Libre le 1er mars. Composer 247-4939.

42-97-JNO

VENTE PRIVÉE - Rue Hébert, Saint-Boniface - seulement $32,000.00 - Maison 1½ étage - cuisine moderne - tapis mur à mur - chambre au sous-sol - deuxième étage pourrait être loué - patio - endroit tranquille - lot boisé - pas d'agent S.V.P. - Composez 233-1842.

44-106-45 C

Prenez-vous votre retraite? Très jolis sites calmes, pour adultes seulement, avec maisons préfabriquées dans l'île de Vancouver, le sud de la province et dans la vallée de l'Okanagan. Pour plus d'informations, écrire à B.P. 4002, Stn A, Victoria, C.B. ou B.P. 822, Summerland, B.C.

44-109-48C

A VENDRE - Familiale Astre GT 1974 à 4 vitesses. 7 pneus. Nouveau moteur marquant 18,000 milles. Impecable. Composer 257-4548 après 17 heures.

39-78-JNO

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maison (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $312.00 - $348.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 1-730, chemin River. Téléphone: 257-2501.

38-68-JNO

RAPPORT D'IMPÔT A DOMICILE - Compétence en ce domaine depuis 1972. Composer 247-6262 après 19 h pendant la semaine et n'importe quand en fin de semaine.

45-114-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.

32-10-JNO

JEUNE FILLE CHERCHE une compagne pour partager appartement de 2 chambres à coucher, rue Taché. Composer 233-4555.

43-101-JNO

Dame très sincère, récemment déménagée à Winnipeg, aimant la danse et les sports, désire rencontrer homme honnête âgé entre 30 et 40 ans - Veuillez répondre en envoyant une photo et le numéro de téléphone à boîte 112. La Liberté. C.P. 96 Saint-Boniface, Man. R2H 3B4

45-112-JNO

CBWFT RADIO CANADA
WINNIPEG

recherche un

CINÉ-CAMERAMAN

(16mm) pour Salle de nouvelles

Expérience indispensable. Doit posseder son propre équipement et avoir son propre véhicule. Traitement a négocier. Pourait être appellé à travailler tant du côté français qu'anglais. Devra pouvoir travailler en soirée. Entrée en fonctions 1 avril, 1978. Le candidat doit être bilingue (français et anglais) de préference.

S'adresser à: Jaque Rochon
Superviseur
Service des nouvelles
CBWFT
541, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)



FIRME FRANCAISE: ENGRAIS FOLIAIRES

Spécialités brevetées
recherche concessionnaire
pour le Canada (références exigées)
Ecrire à: Boîte 115, La Liberté, C.P. 96
Saint-Boniface, Man. R2H 3B4

CARRIÈRES

ON DEMANDE IMMÉDIATEMENT

1- Assistants-comptables
2- Gérants et commis de quincaillerie
3- Gérant d'un magasin d'épicerie
4- Gérant et stagiaires de chantier de bois d'oeuvre

Au Manitoba
Salaire négociable
selon les qualifications.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Don Maurer
Personnel Manager
Federated Co-operatives Ltd.
Case postale 1004
Winnipeg, Man. R3C 2N6

ASSUREURS

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours Trains

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél. : 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

TEFFAINE MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE

BUREAUX A:
201-185 Blvd. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
•
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190



CENTRE DE RECHERCHES

Le Centre de recherches du Collège universitaire de Saint-Boniface organise présentement un sondage et est à la recherche d'intervieweurs bilingues. Ceux-ci devraient être disponibles pour la période entre le 16 mars et le 4 avril 1978. Toute personne intéressée, prière de téléphoner au numéro 247-6750.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRACTEURS

Lundi au vendredi 9h à 21h; samedi 9h à 13h.
Rendez-vous Tél. : 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticiens:
Roland-E. Bohémier, D.C.
Garry Specht, D.C.

Rendez-vous Tél. : 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE
PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
CHIROPRACTICIEN
Heures de bureau: Lundi, mercredi et vendredi:
de 8h30 à 12h30; de 14h à 20h30
Mardi et jeudi: de 8h30 à 5h30
Téléphone: 452-9803
226, chemin Sainte-Marie, Saint-Boniface, Man.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

DIVERS

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél. : 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél. : 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSÉE
Tél. : 233-3889

FERBLANTIERS

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 233-7946

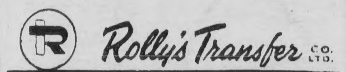
Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél. : 257-2921
René André 256-3340

TRANSPORTS

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5859

KINGDON PRINTING (1974) CO. LTD.

FORMULAIRES, IMPRESSION PAR LE PROCÉDÉ OFFSET, COULEUR.

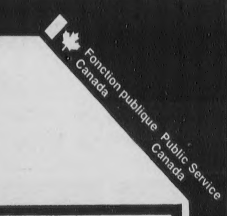
807, rue Erin, Winnipeg — Tél.: 783-7195

Imprimeurs de LA LIBERTE

Gérald Dorge, président



Appel de candidatures mixtes



ÉVALUATEURS IMMOBILIERS SUPÉRIEURS

Traitement : $18 991 — $21 299
No de référence : 8-A-P-007 (70)

Revenu Canada, Impôt
Divers endroits à travers le Canada

Fonctions

Evalue, aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu et de la Loi sur les biens transmis par décès, l'immobilier commercial industriel ou agricole et d'autres biens immobiliers; négocie un accord sur la valeur marchande; se présente comme témoin et aide l'avocat de la Couronne devant la Commission de révision de l'impôt, la Cour fédérale et la Cour suprême.

Qualités requises

Les candidats doivent avoir le titre de l'Institut canadien des évaluateurs autorisés (I.C.E.A.) ou un équivalent reconnu et avoir de l'expérience dans l'évaluation de biens immobiliers dont l'importance et la complexité varient. La connaissance de la langue anglaise est essentielle pour certains postes et la connaissance du français pour d'autres.

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae aux:

Thomas A. Stolfa, Cadres administratifs
Commission de la fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A OM7
Date limite : le 23 mars 1978

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.



247-6340
256-2432

GEORGES-D. BOHÉMIER
519, che. Sainte-Marie

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366



MELTON REAL ESTATE LTD.

260, avenue St. Mary's

Winnipeg, Man. R3C 0N6
Tél.: 956-2012

- **Adressez-vous en français aux personnes suivantes: RENÉ-E TOUPIN, EDOUARD MONDOR, MARCEL CHARTIER**
- La compagnie A.E. LePage a des succursales dans toutes les provinces (particulièrement dans 11 villes), et est affiliée à des compagnies dans la plupart du monde.
- Vous pouvez être assurés de nos services pour vos demandes à caractère commercial et industriel.



DOIT ÊTRE VENDUE

SAINT-PIERRE, MAN. - VENTE PRIVÉE - Belle maison de 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, tapis mur à mur partout excepté dans la cuisine, garage attenant, climatiseur central. Située sur beau lot boisé d'environ 1 acre. Pour visiter appelez Roméo Berthelette après 5 heures au 433-5439.



BOUCHARD REALTY
433-7502

Saint-Pierre-Jolys

Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix

SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON - Saint-Pierre Trailer Centre - Bonne bâtisse de 40 x 60 avec salle de montre. Sur grand lot. Livraison du gaz Propane. A 9 milles de la plage de Saint-Malo.



$32,000

SAINT-PIERRE - Beau petit bungalow de 3 chambres à coucher, cave à la grandeur, tapis mur à mur. Chauffé au gaz.

LORETTE - 800 acres tout en culture et avec maison, hangar à machineries et graineries.

SAINT-PIERRE - 160 acres en culture à 1 mille du village. Prix très raisonnable.

SAINT-PIERRE-JOLYS - 160 acres en culture avec grainerie en métal. A 2 milles au sud du village.

SAINT-PIERRE-JOLYS - 400 acres entièrement en culture. Bonne maison de 3 chambres à coucher. Toutes les bâtisses sont en très bon état.

SAINT-MALO - Nouvelle maison de 2,000 pieds carrés, foyer ouvert, 3 chambres à coucher, garage attenant. Sur beau lot boisé à 2 minutes de la plage. Cette maison est de toute beauté.

SAINT-MALO - Bonne maison de revenu sur beau grand lot à 5 minutes de la plage. Peut être convertie en chalet d'été. Garage.

SAINT-PIERRE - Vous désirez acheter un commerce? Le Café de Paris est à vendre, soit comme simple commerce ou encore avec l'édifice et le terrain. Veuillez communiquer avec notre bureau pour des renseignements plus détaillés.



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

OUVERT AU PUBLIC
Dimanche 12 mars 1978

446, RUE RITCHOT **13h30 à 16h**
Entrée finie en stuc - 3 chambres à coucher - une grande pièce à débarras - l'intérieur complètement rénové - tout dont vous avez besoin pour votre confort tout en ayant un budget limité. Le propriétaire aidera dans le financement - On demande $31,900. Votre hôte sera M. Ray Lavigne, 233-7963.

SAINT-VITAL
Maison familiale spacieuse sur un lot de 50' x 207'. Salle familiale attenant à la cuisine avec foyer ouvert - portes coulissantes donnant sur le patio - grande chambre à coucher avec deux grands garde-robes - Vaisellier encastré dans le mur de la salle à manger - baie vitrée dans le salon - 2 plomberies ainsi que 'roughed-in plumbing" au sous-sol - rideaux faits sur mesure vont avec la maison - très grand garage pour 2 autos - Appelez Louise Filion, 233-7963 ou 233-9299.

SOUTHGLEN TRAILER PARK
Idéal pour jeune couple avec revenu modeste - 3 chambres à coucher meublées - acompte peu élevé et prix abordable pour vente rapide - Pour plus de renseignements, appelez Ray Lavigne, 233-7963 ou 253-0546.

LORETTE, MANITOBA
Bungalow de 1080 pi. carrés sur lot de 60' x 180' - 3 chambres à coucher - cuisine genre Island" - salle de séjour - appelez Louise Fillion, 233-7963 ou 233-9299.

RUE BRISTOL
800 pi. carrés - 3 chambres à coucher - grande cuisine - soubassement - C'est un bungalow bien entretenu - appelez Ray Lavigne, 233-7963 ou 253-0546.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures sur 24



247-6340
256-2432

GEORGES-D. BOHÉMIER
519, che. Sainte-Marie



MAISON POUR HOMME PROSPÈRE

Cette propriété de 2,600 pieds carrés est cachée dans 5.5 acres de chênes qui ne font qu'amiliorer la richesse de cette demeure en brique, cèdre et stuc "munnic", mais ajoutent à sa majesté. Cette maison comprend 4 chambres à coucher, foyer double, patio double avec portes, garage double, 3 fenêtres en baie et "sundeck", à niveaux multiples, de quelques mille pieds carrés attenant à la maison et construit autour des arbres.

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356



SAINT-BONIFACE - $35,500 Maison complètement rénovée - 2 chambres à coucher - de très grandes pièces - Endroit tranquille - 10% comptant - Appelez Léo Grouette au 257-2363.

PARC WINDSOR - Bungalow de 2 chambres à coucher - salle de séjour - seulement $47,900. - Appelez R. Lejeune, 256-8793.

RUE EUGÉNIE - semi-duplex - en très bon état - $29,900 - Appelez Léo Grouette au 257-2363.

SAINT-BONIFACE $37,900. Très bonne maison de 3 chambres à coucher - Tapis dans les chambres et le salon - 2 salles de bains - cave à la grandeur - très propre - grand garage. Appelez Yolande Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

Sainte-Anne-des-Chênes
Grande maison sur lot de rivière 90 x 200 pouvant servir comme duplex - grande cuisine - 2 salles de bains - Entrée privée allant au deuxième étage - Appelez Yolande Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE - 4 chambres à coucher - près de l'autobus et des écoles - taxes très basses - seulement $27,900 - 10% comptant - Appelez Léo Grouette au 257-2363.

SAINT-BONIFACE - Maison de 5 chambres à coucher - 2 salles de bains - seulement $17,900. - Appelez R. Lejeune, 256-8793.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498



$42,500

NORWOOD - Bungalow de 2 chambres à coucher avec 2 salles de bains. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Situé sur un beau lot de 50 pieds.



$49,900

NORWOOD - 50 Hemlock - 1½ étage, 4 chambres à coucher. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Endroit très tranquille.

PRIX REDUITS - FERME A 68 MILLES DE WINNIPEG, près de Saint-Claude. 480 acres. Beau bungalow de 3 ans, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, soubassement complet. Eau courante et fosse septique. Pour obtenir une liste des machineries et pour plus de renseignements appelez Nap ou Ron.

BOULEVARD PROVENCHER - Grande propriété commerciale zonée C1. Construite en blocs de ciment.



PARC WINDSOR - Joli "split-level" de 3 chambres à coucher, cuisine avec "dinette". Salle de récréation avec foyer électrique, chambre supplémentaire et salle de toilette de 2 pièces au soubassement. En très bon état. Hypothèque de 6 3/4% $52,000.

RUE KITSON **$64,500**
Joli duplex de 13 ans. Un logis de 3 chambres à coucher avec salle à manger, et un logis de 2 chambres à coucher avec salle à manger. En très bon état. Garage double.

RUE KITSON **$39,500**
Maison de 1½ étage, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, tapis mur à mur, 2 salles de bains. Chambre supplémentaire et "sauna" au soubassement. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Garage.

NORWOOD EXCLUSIF
Bungalow de 2 chambres à coucher avec "dinette". Chambre supplémentaire au soubassement. En très bon état. Garage. On demande $33,000.

Rue Saint-Jean-Baptiste
$23,900
Maison de 1¼ étage, 2 ou 3 chambres à coucher. Lot de 33 x 144. Revenu de $200.00 par mois.

